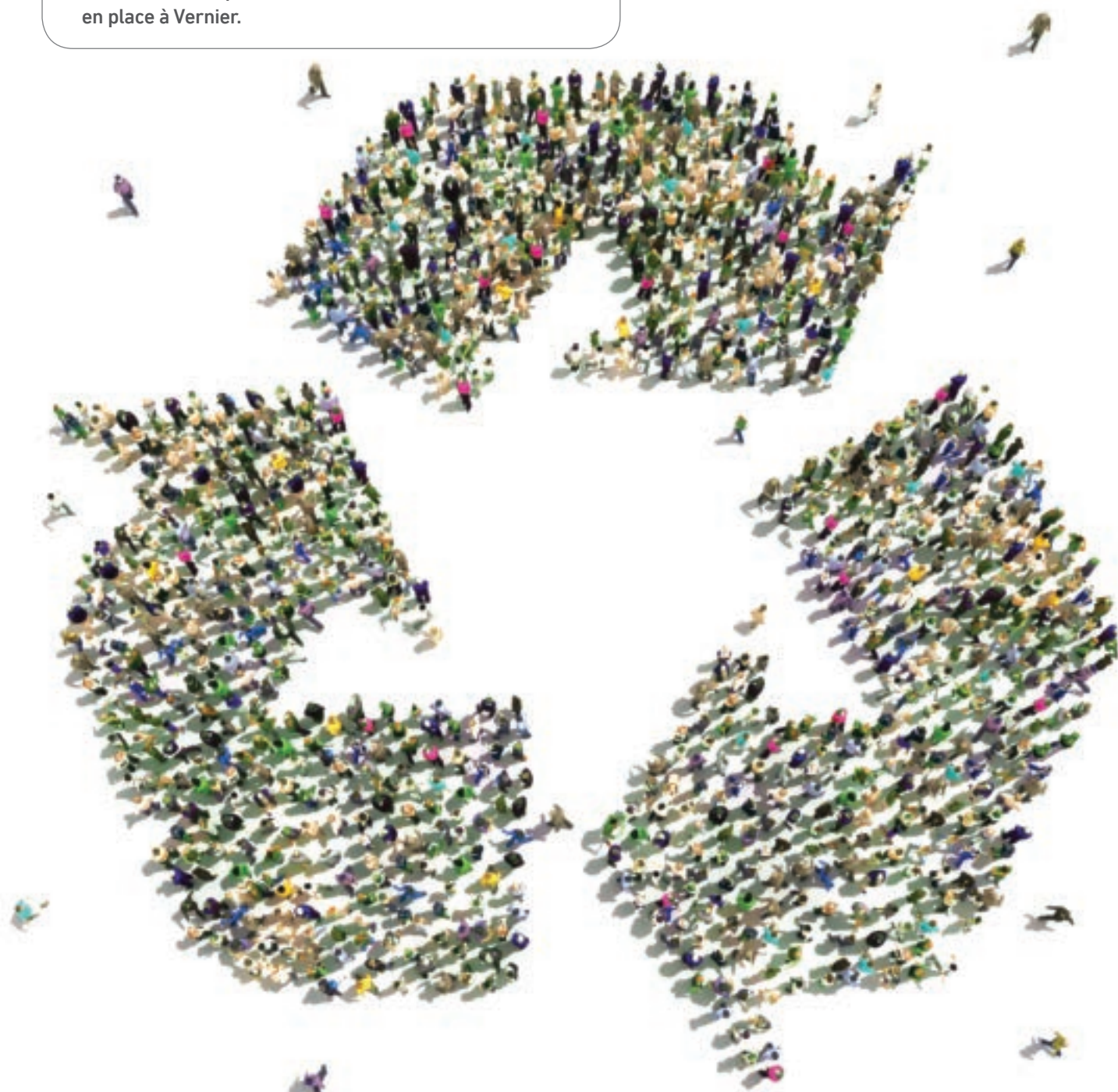


Actu Vernier

Février 2017

TRI DES DÉCHETS : OBJECTIF 50 %

Pour éviter la «taxe au sac», les communes genevoises doivent augmenter leur taux de recyclage d'ici la fin de l'année. Gros plan sur les mesures incitatives mises en place à Vernier.



« Le Grand Genève,
Regards d'habitants »

P. 20

Informations aux locataires

P. 23

« Tous à la douche ! »

PP. 24-25

Chères Verniolanes, Chers Verniolans,

Nous sommes heureux de vous retrouver pour cette première édition 2017 de votre magazine *ActuVernier*! La thématique de ce mois fait le point sur les moyens mis en place par la Ville de Vernier pour sensibiliser la population à la problématique de la valorisation des déchets. Les autorités souhaitent inciter les citoyens à davantage de discipline pour le bien de l'environnement et de leur porte-monnaie et éviter, ainsi, de se voir imposer la fameuse « taxe au sac » par la Confédération (pp. 3-5).

La fin d'année 2016 a vu le projet urbain de l'Etang se dévoiler avec l'exposition publique présentant le lauréat du concours (pp. 18-19) ainsi que la signature de conventions entre la Ville de Vernier, le Canton et PCM Opérateur Urbain (p. 17). Deux nouvelles étapes qui concrétisent le projet urbain.

En ce début d'année, vous pourrez découvrir la campagne de sensibilisation *Tous à la douche!* Cette dernière vise à rappeler les devoirs de chacune et chacun pour maintenir une qualité d'eau irréprochable dans les piscines municipales (pp. 24-25). Vous pourrez également feuilleter en page centrale du journal la brochure éditée par la Commune pour les locataires avec un grand nombre de conseils et informations utiles (p. 23).

La programmation culturelle quant à elle foisonne d'événements pour tous les âges et tous les goûts avec au programme: *Goupil*, un spectacle de théâtre gestuel et de mime dès 6 ans (p. 48), de la danse en famille (p. 50) *Asa Nisi Masa*, un ensemble de vingt récits chorégraphiques tout public dès 4 ans (p. 49). La musique du monde sera également au rendez-vous avec les sons envoûtants du



Thierry Apothéloz, Pierre Ronget, Maire, et Yvan Rochat.

fado de Carla Pires (p. 30) et la talentueuse chanteuse tunisienne Ghalia Benali (p. 31). L'Ensemble Paul Klee quant à lui lancera l'édition 2017 des Rencontres classiques (p. 28). N'oubliez pas que la culture est pensée pour toutes et tous, découvrez les conditions d'obtention du Chéquier culture (p. 29), et parlez-en autour de vous!

Bonne nouvelle, les traditionnels Café-croissants, thé dansant et repas conviviaux (p. 47) continueront de réunir les seniors des quartiers de Vernier et pour les plus jeunes, les bibliothèques municipales proposent un grand nombre d'activités: bricolage, contes ou encore ateliers en partenariat avec les ludothèques (pp. 52-53).

Votre Conseil administratif
Thierry Apothéloz, Yvan Rochat et Pierre Ronget

Edité par l'administration municipale

Comité de rédaction:

Pierre Ronget

Myriam Jakir Duran

Line Parmentier

Valérie Walther-Palli

Fabio Marzano

actu@vernier.ch

www.facebook.com/VilledesVernier

Mairie de Vernier

CP 520 – 1214 Vernier

Tél. 022 306 06 06

Fax. 022 306 06 60

Horaires d'ouverture

9h – 12h et 14h – 17h

www.vernier.ch

Prochain numéro: aménagements et développements urbains

Délai rédactionnel: 17 fév. 2017

Parution: 15 mars 2017

Archives:

www.vernier.ch/magazine

Journal tiré à 17 300 exemplaires

10 fois par année.

La rédaction décline toute responsabilité envers le contenu des articles et des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par Atar Roto Presse SA, Genève, sur papier couché mat 115 g

Maquette: Agence Hémisphère

Vernier doit améliorer le tri pour ne pas passer à la caisse !

Dès le 1^{er} janvier 2018, toutes les communes genevoises doivent obtenir un taux de recyclage des déchets de 50 %, si elles veulent éviter de payer une taxe sur les sacs-poubelle. Ces prochains mois, la Ville de Vernier met le paquet sur la sensibilisation et l'information, pour y parvenir. Etat des lieux.



La Ville de Vernier doit augmenter son taux de recyclage d'ici la fin de l'année : objectif accessible puisqu'à ce jour, plus de 50% de la composition des ordures ménagères est encore valorisable.

Actuellement, la Ville de Vernier atteint un taux de recyclage de 43 %. Depuis de nombreuses années, un ramassage porte-à-porte dans les immeubles et les villas est effectué pour la récupération du verre, du papier, du PET et du compost. Les déchetteries communales ont été rénovées et des bennes enterrées ont remplacé les installations plus vétustes. Les déchets valorisables sont acheminés vers les recycleurs les plus proches et font l'objet d'un tri qui permet de les réutiliser. Seulement voilà : il faudrait être plus performant. Dès l'année prochaine, la Ville de Vernier doit valoriser la moitié de ses déchets, comme toutes les autres communes genevoises, sinon le Canton va se voir imposer la fameuse « taxe au sac » par la Confédération. Genève est le seul canton de Suisse qui ne l'a pas introduite, les autorités estimant que les citoyens feront mieux par l'incitation que par la répression. Tout au long de l'année 2017, Vernier sensibilisera la popu-

lation à cette problématique, dans le but d'amener les gens à davantage de discipline, pour le bien de l'environnement et de leur porte-monnaie.

Valoriser afin de ne pas alourdir le budget | Depuis une quinzaine d'années, la Commune de Vernier a mis l'accent sur la valorisation des déchets. En 2001, la Ville comptait un volume annuel de 8406 tonnes d'ordures ménagères. Grâce au tri, le tonnage a fortement diminué et en 2015, il n'était plus que de 7495 tonnes, alors que la population avait augmenté de 6000 personnes, passant de 29 000 à 35 000 habitants. De 30,1 % de recyclage en 2001, on est passé à 43,9 % en 2016. « Un chiffre qui doit encore augmenter de 7 % d'ici à la fin de l'année, explique Djamel Bourras, responsable de la gestion des déchets pour la Ville de Vernier. Nous devons atteindre 50 % de déchets valorisables pour éviter la taxe au

sac.» Dans le canton de Vaud, qui a introduit cette mesure en 2012, le sac de 35 litres coûte CHF 2.– et celui de 110 litres, CHF 6.–. Pierre Ronget, le Maire, en charge de l'environnement urbain, se dit confiant. Il en appelle au bon sens des Verniolanes et Verniolans : « On progresse à chaque fois, il faut sensibiliser et inciter les gens avant de les punir et la punition en l'occurrence, c'est la taxe qui va grever le budget des ménages. »

Bon pour la nature | La valorisation s'avère profitable pour l'environnement comme pour le contribuable. En effet, trier les déchets engendre moins de dépenses. « La taxe sur les ordures est de CHF 278.– la tonne, relève Djamel Bourras, alors que, par exemple, le verre rapporte CHF 45.– la tonne et le papier CHF 30.– la tonne. » Ces déchets, tout comme l'alu et le PET, sont 100 % recyclables et transformables. « Le papier récolté sur la commune est transformé en papier-toilette et en papier-ménage, poursuit le responsable de la gestion des déchets. Il est donc dommage de les retrouver dans les ordures. » De même, le PET, issu des bouteilles en plastique, est recyclé. En le broyant, on obtient des copeaux qui seront utilisés dans la fabrication de vêtements, sacs ou canapés par exemple. Le reste est fondu et retransformé en PET.

Qui n'a pas encore sa « p'tite poubelle verte » ? | En juin 2016, le département cantonal en charge de l'environnement (DETA) a annoncé la distribution gratuite de 100 000 « p'tites poubelles vertes » pour inciter les Genevois à trier leurs déchets de cuisine. Ils représentent le tiers des ordures ménagères, les éliminer des sacs-poubelle permettrait d'atteindre les fameux 50 % de taux de recyclage. Pionnière, la Ville de Vernier trie ses déchets organiques depuis quinze ans déjà. « Nous avons mis en place un système de porte-à-porte, indique Djamel Bourras. Devant les immeubles, la population dispose de containers pour la récupération des déchets de cuisine. » Avec ces « p'tites poubelles vertes », la récupération va s'intensifier. « Nous avons débuté par les grands ensembles d'habitation, soit Les Avanchets, Le Lignon, Gordon-Bennett et Les Libellules, explique le responsable de la gestion des

déchets. On va maintenant passer à la distribution dans les différents quartiers, auprès des petits immeubles et des villas. » La moitié des « p'tites poubelles vertes » a déjà été distribuée et la totalité devrait être à disposition des habitants fin juin 2017. Devant les immeubles, les régies ont placé des containers intelligents équipés d'une petite ouverture qui ne laisse passer que le sac à compost.

De la couleur pour favoriser les bons gestes | En mai 2015, le Conseil municipal a voté un crédit de CHF 810 000.– pour installer 300 kits de corbeilles de tri sur l'ensemble du territoire. Le but de ces poubelles, aux couleurs différentes, est d'inciter les citoyens à trier, de façon ludique. « Nous avons débuté l'installation des kits dans les écoles », explique Matteo Greco, le responsable de la voirie de Vernier. La couleur est en harmonie avec celle du canton et à chacune correspond un déchet : le bleu pour le PET, le brun pour le verre, le jaune pour l'alu et le fer-blanc, le rouge pour le papier et le noir pour les déchets. « Ces corbeilles ont un aspect pédagogique et un rôle éducatif, souligne le Maire, Pierre Ronget. Avec elles, les gens prennent conscience que l'on ne met pas n'importe quel déchet dans n'importe quelle poubelle ! » Les écoles vont être équipées de kits de cinq corbeilles. « Elles incluent le verre, parce que les cours de récréation sont régulièrement utilisées par de jeunes adultes en soirée et nous souhaiterions qu'ils fassent preuve de civisme », indique Matteo Greco. Il

en va de même pour les places de pique-nique aménagées dans les parcs qui sont également équipées de poubelles adaptées afin de permettre aux usagers de laisser place nette. En revanche, sur le domaine public, dans les abribus, les parcs et les différents quartiers, des kits de quatre corbeilles sont prévus, sans le verre, dont l'utilisation est moins répandue. « Nous avons déjà 150 kits en stock que nous allons installer durant ces prochains mois, poursuit-il. Au deuxième semestre, nous commanderons les 150 kits restants pour les placer fin d'année et début 2018. »

Action auprès des plus jeunes

| Parallèlement, une campagne de sensibilisation va être lancée sur Vernier. « Nous avons déjà écrit aux directeurs d'école pour qu'ils invitent



Pour vos déchets de cuisine, pensez « p'tite poubelle verte » !

les enseignants à faire passer le message auprès des élèves », précise Matteo Greco. Le but est que les enfants rendent leurs parents attentifs au tri. Environ 90 kits vont être placés dans les établissements scolaires. « Par exemple, à l'école des Ranches, nous en avons mis 12, pour être certain que les élèves feront l'effort de trier. » Les poubelles sont modulables, ce qui permettra à la voirie de les adapter selon les besoins. Volontairement trouées, elles ne sont pas équipées de sac pour que chacun puisse voir les déchets récupérés. Une campagne d'affichage annoncera leur installation. Matteo Greco est persuadé « que les gens vont prendre le rythme » et que Vernier parviendra à ses 50% de déchets valorisés. Et de rappeler les nombreuses crottes de chien qui souillaient les sols, voilà une quinzaine d'années. « Aujourd'hui, les promeneurs de chien ont tous un cornet à la main, ils font preuve de davantage de civisme et jouent le jeu », conclut-il dans un sourire. Même son de cloche du côté du Maire de Vernier, Pierre Ronget: « On progresse



Trois cents kits de poubelles colorées sont en cours d'installation sur tout le territoire communal.

à chaque fois, je suis confiant, en politique, il faut vouloir et dans ce cas précis, nous manifestons notre ferme volonté ».

Judith Monfrini/Commu'Comm

CALENDRIER ET AUTOCOLLANT

Cette année, le calendrier des déchets est un peu plus détaillé. Distribué à tous les ménages, il indique les horaires de levées des encombrants et de la ferraille qui ont lieu les 1^{er} et 3^e mardis du mois. Il contient également les jours de ramassage des autres déchets, ordures, papiers, PET et déchets compostables. Il signale aussi l'emplacement des 15 écopoints sur la commune et renseigne sur les « p'tites poubelles vertes ». Enfin, les Verniolanes et Verniolans y trouveront un autocollant très utile.

En effet, en novembre dernier, le Conseil municipal a adopté une motion rose-verte qui offre à la population gratuitement un autocollant intitulé « Pas de publicité, merci ! » à placer sur sa boîte aux lettres. Se basant sur des chiffres de 2008 qui démontrent que les Suisses ont reçu 42 kilos de publicité en un an, le texte dénonce le volume de papier et le nombre « d'arbres coupés pour des courriers souvent non désirés ».



Quartier de l'Etang : un partenariat public-privé complexe

Pour ce dernier Conseil municipal de l'année 2016, les élus étaient plutôt en verve. Une convention de délégation d'ouvrage pour le quartier de l'Etang a occupé une bonne partie des discussions.



Image 3D de la future place du marché du quartier de l'Etang.

La séance du 20 décembre 2016 a débuté par la lecture de la lettre de démission de Thierry Cerutti (MCG) qui sera remplacé par Rui Oliveira. L'assemblée a ensuite cassé la traditionnelle marmite de l'Escalade. Le vert (V) Olivier Perrouxa a expliqué aux conseillers municipaux l'origine de cette coutume chocolatée. Puis la libérale-radical (PLR) Monique Mattenberger, accompagné du socialiste (S) Leutrim Hebibi, ont uni leurs poings pour l'exercice. A l'ordre du jour, les aménagements publics du futur quartier de l'Etang avec ses 1000 logements et ses 2500 places de travail ont nourri les débats.

Une convention pour construire des équipements publics | Le Conseil municipal doit donner son accord à une convention passée entre la Ville de Vernier et PCM Opérateur Urbain SA, le promoteur du quartier de l'Etang. Il s'agit de lui déléguer la maîtrise de l'ouvrage pour les travaux d'infrastructure et les aménagements extérieurs qui vont être réalisés dans le cadre de ce chantier. Par cette convention, la Commune mandate PCM Opérateur Urbain de mener à bien les travaux des aménagements de surface comme les

routes, places, espaces publics, mais aussi les équipements souterrains comme les collecteurs d'eau. Le montant à charge de la Commune est estimé à CHF 79 millions, sur un total de CHF 112 millions environ. La convention précise notamment que Vernier se réserve le droit de vérifier en tout temps si les entreprises choisies par PCM respectent les conditions de travail des ouvriers.

Yves Magnin du groupe PDC-PBD-VL lance les débats. Pour lui, le Conseil municipal ne devrait pas se prononcer sur un tel acte, qui relève davantage de la compétence du Conseil administratif, d'après la Loi sur l'administration des communes. Vu la complexité de cette convention, il n'a « aucune envie de se substituer au Conseil administratif ». « PCM agit comme mandataire de la Commune, combien de fois ne l'ai-je pas entendu ? », interroge l' élu, qui s'étonne que la convention ne règle pas les questions de la responsabilité. Il doute que les articles 397 et suivants du Code des obligations concernant le mandat suffisent. Pour le représentant de l'Alliance du centre, PCM Opérateur Urbain SA n'est pas un mandataire ordinaire, il représente le propriétaire des parcelles,

M. Claude Berda. PCM est « partie prenante à ce projet et il y a un conflit d'intérêt patent », avance l'élu qui n'aura pas « la candeur de fermer les yeux et de croiser les doigts en espérant que tout va bien se passer ». Yves Magnin préférerait qu'une société indépendante joue ce rôle. « Cette convention nous assujettit au fait de prince », conclut-il. Son parti s'abstiendra de la voter.

Le Conseiller administratif en charge de l'aménagement du territoire, Yvan Rochat, rappelle que la convention a été largement traitée par deux commissions, en 2015 et en 2016. Les espaces publics qui vont être construits seront la propriété de la Commune de Vernier. Les constructeurs, qui réalisent les immeubles, financent également ces infrastructures « à travers la taxe d'équipement, soit 75 % à leur charge contre 25 % pour la Commune ». « Une bonne affaire pour Vernier et pour les communes de manière générale », avance le magistrat. Cette convention permettra d'organiser le travail et « les flux décisionnels ». Mais Yvan Rochat met en garde : « Faire le travail chacun de son côté demande une coordination importante avec un impact énorme sur l'administration communale, notamment sur les services techniques, ce qui devient rapidement ingérable », souligne-t-il en prenant l'exemple du projet des Vergers à Meyrin, pour lequel la Commune a dû payer des heures supplémentaires au personnel municipal. Il rappelle que la délégation de la maîtrise de l'ouvrage a été choisie par le Conseil administratif, puis validée par le Conseil municipal. « Vernier conserve le contrôle à travers une instance de pilotage du chantier, précise le Conseiller administratif. En cas de désaccord, le dernier mot revient à la Commune. »

Cette manière de faire lui permettra d'avoir un regard sur les travaux réalisés sur son domaine. Yvan Rochat précise encore que « la convention ne touche en aucun cas l'îlot G, qui concerne les équipements publics, école, crèche, salles de sport et maison de quartier sur lesquels nous gardons une maîtrise pleine et entière sans interférence du promoteur ».

La verte (V) Esther Schaufelberger reconnaît ne pas saisir toutes les nuances de la convention, mais elle fait confiance à l'avocate spécialisée qui épaula la Commune. Le rôle du Conseil municipal est de « s'assurer que les autorités soient bien conseillées ». Elle relève qu'avec chaque partenariat public-privé, le risque existe tout en rappelant que « l'Etang est un projet très important pour les personnes qui sont à la recherche d'un logement ». Olivier Perroux (V) admet la complexité de la convention. Toutefois, il voit dans le fait qu'il n'y ait qu'un seul promoteur comme une chance pour Vernier, « une chance que Meyrin n'avait pas ». Pour lui, toutes les réponses ont été données. Le Conseil administratif va suivre cette réalisation et il va voter cette convention « avec confiance et presque de l'enthousiasme ». Le libéral-radical Laurent Tschopp reconnaît que « la situation est effectivement complexe et Yves Magnin n'a pas complètement faux ». Mais pour lui, il est nécessaire de commencer le projet le plus rapidement possible. Comparant la Commune et PCM à deux adversaires dans un match, il lance : « Les deux équipes s'affrontent, mais elles ont intérêt à ce que le jeu se fasse. » On passe au vote, la convention est acceptée par 29 « oui » contre 3 abstentions.

Judith Monfrini/Commu'Comm

LE SPORT COMME OUTIL D'INTÉGRATION DES RÉFUGIÉS

Une motion du Mouvement citoyens genevois (MCG) demande au Conseil d'administratif d'agir pour que les migrants puissent faire du sport à Vernier. Le MCG souhaite qu'il contacte l'Hospice général et le Conseil d'Etat et qu'il fasse pression sur les associations faitières sportives pour qu'elles dérogent à leurs règles trop strictes d'admission. « Nous avons des entraves au niveau des licences pour pouvoir évoluer dans les championnats officiels, parce que certains enfants ou jeunes adultes n'ont pas de papier d'identité reconnus par ces associations », explique Ana Roch. L'élu MCG suggère d'accorder « des licences, ne serait-ce que

provisoires », rappelant que ces jeunes paient leurs cotisations. « Ils ne prennent la place de personne dans les clubs de foot », précise encore Ana Roch. Yves Magnin du groupe PDC-PBD-VL trouve « la démarche louable et intéressante » et la soutient, même s'il juge ses chances d'aboutir minces, les règles étant édictées par des instances sportives nationales. La verte Esther Schaufelberger remercie Ana Roch « pour cette très bonne motion ». Pour elle, il est très important « de faire remonter ces informations auprès des organisations faitières qui peuvent les résoudre ». La motion du MCG « Intégration sociale des réfugiés par le sport » est acceptée à l'unanimité.

MUNICIPAL EN BREF

- Le Conseil municipal a accepté une résolution du MCG demandant au Conseil d'Etat un renforcement des mesures de sécurité sur les sites de stockage d'hydrocarbures «afin de prendre en compte les risques potentiel d'attentats».
- Il a approuvé la motion socialiste «Une deuxième vie pour nos appareils ménagers» qui invite le Conseil administratif à étudier la possibilité d'installer un atelier de réparation dans la bricothèque des Libellules.
- L'hémicycle a adopté la motion «une déléguée à la famille pour mieux penser nos politiques familiales» dans laquelle il charge le Conseil administratif de faire un état des lieux sur les familles verniolanes.
- Il a accepté un crédit de CHF 780 000.– pour l'aménagement d'un parc animalier au chemin De-Sales.
- Les conseillers municipaux ont approuvé un crédit de CHF 136 000.– pour la rénovation de l'éclairage des salles de gymnastique des écoles d'Avanchets-Salève et des Libellules.
- Ils ont nommé Jean-François Bouvier comme représentant du PLR au sein du conseil de fondation des maisons communales de Vernier.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra

Mardi 14 mars 2017 à 20h30

à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site internet :

www.vernier.ch/cm

RENDEZ-VOUS CITOYEN

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous

Samedi 4 mars 2017 de 9h à 12h

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier,
rue du Village 9, 1214 Vernier!

Bus 6, 19 et 28 : arrêt Vernier-Ecole.

Communications, séances du 22 novembre 2016 au 10 janvier 2017

Aménagement du territoire

67099 Fibre optique: le Conseil administratif (CA) procède à la signature de l'acte de constitution de servitudes entre l'Association genevoise du Coin de Terre, M. Yves Cloetta et la Ville de Vernier.

Autorisations de construire

Autorisations délivrées par le canton
51776 DD 109'234: M. Georges et M^{me} Sophie Sancosme – Construction de deux logements HPE en contiguïté avec la villa existante (22,6%) – Abattage d'arbres. Chemin des Vidollets 29B.

65611 DD 106'157: Ville de Vernier, M^{me} Tania Pittet, M. Patrick Pittet, M. Christophe Pittet – Immeuble de logement – Crèche au rez – Panneaux solaires – Parking souterrain – Locaux annexes – Abris containers – Rue Jean-Simonet 3, 3A, 3B. Le CA prend acte de la prolongation de cette autorisation de construire.

66829 DD 109'259: Immopro Gestion SA – SI Châtelaine 85 SA – Aménagement d'un magasin provisoire et modification de l'entrée – Av. de Châtelaine 89: M. Rochat informe le CA qu'il a chargé M. Dominik Meyer, secrétaire général adjoint technique, de mieux cerner les intentions de la Coop, notamment pour savoir si les recettes budgétées doivent être revues à la baisse.

63251 APA 46'376: DP communal – Construction d'une avancée de trottoir – Chemin des Coquelicots.

38299 DD 108'834: M^{me} Danielle Garbani-Nerini, M^{me} Jylianne Stucki-Ducor – Construction d'un habitat groupé (43,7 %) et construction d'un mur antibruit – Abattage d'arbres – Chemin de l'Etang 5A à 5G.

67398 APA 46'400: Centre Balxert SA – Création d'une surface de restauration au 1^{er} étage – Avenue Louis-Casaï 27.

69158 APA 46'545: DP communal – Prolongement d'une piste cyclable – Chemin des Sellières.

63211 APA 46'385: DP communal, Services Industriels de Genève – Elargissement d'un trottoir – Création d'un trottoir traversant et d'une surlargeur dans un virage – Route de l'Usine-à-Gaz, chemin du Château-Bloch.

Demandes d'autorisations

Préavis communal

68439 – DD 107339: Rosetabor IV SA, Rosetabor III SA, SBI Société d'Immobilier SA, Casamar SA – Construction d'un immeuble artisanal R+6 – Garages et surfaces de stockage en sous-sol – Quartier de l'Etang – îlot F. **Préavis favorable** sous conditions suivantes:

1. contrairement à ce qui est indiqué dans la note explicative sur la gestion des accès aux potagers, les usagers doivent pouvoir accéder les dimanches aux toitures des bâtiments entre 9h et 21h (comme les samedis);
2. il est demandé d'augmenter le nombre de places réservées à l'espace de vie enfantine (dépose-minute) à 10 (dans le prolongement des 8 cases proposées dans la DD). Ce dimensionnement découle du nombre d'enfants qui seront accueillis dans l'EVE (115 enfants).

36342 DD 108'790: M. Pierre et M^{me} Yvonne Barcellini – Construction de trois places de parking extérieures – Chemin de la Greube 2. **Préavis défavorable.** Les mesures prises ne permettent pas de respecter les conditions de visibilité définies par la norme VSS.

66253 DD 109'960: M^{mes} B et V. Benguerel-dit-Jacot – Construction d'un immeuble de six logements, places de parc et aménagements extérieurs – abattage d'arbres – Rue du Village 25. **Préavis défavorable** pour le motif suivant: l'évolution du projet ne représente pas une réponse suffisante par rapport aux considérations exprimées lors de la DP. Le projet ne tient toujours pas suffisamment compte du tissu urbain villageois environnant et s'apparente plus à un remplissage de parcelle qu'à une réelle réponse spatiale adaptée au lieu, ce qui se traduit notamment par la privation d'une part importante du dégagement visuel dont bénéficient aujourd'hui les habitants du 13-23, rue du Village. Pour conclure, la Ville de Vernier attire l'attention sur le fait que le projet est situé dans un secteur en clair dépassement des VLI en DS II (63db).

67252 DD 107'345: PG Promotors SA, DP communal, Atra Automobiles SA, Ville de Vernier – Construction d'un immeuble commercial et administratif – Quartier de l'Etang – îlot B. **Préavis favorable.**

Parcelles

69738 Route de Peney 10: demande d'exercice du droit de préemption à l'occasion de la vente de la parcelle 2760, sise à la route de Peney 10. Le CA renonce.

Petite enfance

Département de la sécurité et de l'économie: le CA prend acte avec satisfaction de l'octroi d'une subvention d'un montant de CHF 75 080.– pour le projet «PAM Parle avec moi» et d'une subvention d'un montant de CHF 12 920.– pour le projet «En bas de chez toi», pour l'année 2017.

Fête de l'Escalade en images

Ce fut le vendredi 9 décembre 2016 qu'on vit les Verniolans s'adonner aux festivités de l'Escalade initiées par le corps des sauveteurs auxiliaires de Vernier.

Au son du *Cé qu'è lainô*, petits et grands ont participé, parés des costumes les plus audacieux, au cortège aux flambeaux dans les rues du village accompagnés en musique par la Fanfare AMR.

Pour réchauffer nos courageux Verniolans ayant bravé le froid, la traditionnelle et délicieuse soupe de la Mère Royaume a été servie.

Cette belle soirée de commémoration s'est terminée par les résultats du concours de déguisements accompagnés par une touche sucrée appréciée de tous: la dégustation de la célèbre marmite en chocolat.



Plus de photos sur www.vernier.ch/photos

Deux nouvelles infrastructures sportives inaugurées à Vernier

Des engins de sports urbains installés à Vernier-Village ainsi qu'un terrain multisports réalisé au Lignon ont été inaugurés, samedi 21 janvier dernier, en présence des autorités.

Afin d'offrir aux habitants la possibilité de pratiquer une activité sportive gratuite et conviviale, deux habitants de Vernier-Village ont initié un projet d'installation de binômes d'engins urbains sur le parc du Signal, une démarche soutenue par le Contrat de Quartier. Lors de la fête d'inauguration, une démonstration a permis à chacune et chacun de se familiariser en musique avec ces engins. Malgré le froid, la chaleur était au rendez-vous !

Romain de Saint-Etienne, un des initiateurs du projet, entouré de Pierre Ronget, Maire et Yvan Rochat, Conseiller administratif.



Bénéficiant du soutien du Contrat de Quartier d'Aire-Le Lignon, du service des espaces verts, de la délégation de la jeunesse, des TSHM et de La Carambole, l'Association sportive du Lignon – composée de jeunes du quartier – a vu aboutir son projet d'espace sportif devant La Carambole. Le temps glacial, en cet après-midi d'hiver, n'a pas permis d'investir le terrain, mais ce n'est que partie remise !

Arian Maliqi, président de l'Association sportive du Lignon, aux côtés du Conseil administratif *in corpore*.



PLR

Les Libéraux-Radicaux Vernier

DE L'AMBITION
POUR VERNIER !

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : LE PLR VERNIER SOUTIENT LES PROPRIÉTAIRES

Lors de la séance du Conseil municipal du 15 novembre 2016, nos élus municipaux ont eu l'opportunité de prendre position au sujet du projet de Plan Directeur de la Zone de développement Industriel et artisanal de MOuille-GAland (PDZIMOGA). Le PLR-Vernier a soutenu les propriétaires fonciers et demandé à ce que leurs intérêts soient pris en compte par le Canton de Genève et par la Fondation des terrains industriels (FTI).

LA FUTURE ZONE INDUSTRIELLE DE MOUILLE-GALAND (ZIMOGA)

D'ici à 2030, la ZIMOGA forte d'une superficie de 47 hectares, dont la majeure partie se trouve sur le territoire de la Commune de Vernier, verra s'implanter de nombreuses sociétés industrielles et artisanales créant ainsi environ 4600 emplois supplémentaires.

Une partie des 1600 entreprises actuellement sises à la Praille-Acacias-Vernets (PAV) seront transférées sur le site de la ZIMOGA.

En raison du nombre élevé d'emplois et des entreprises qui s'installeront dans le secteur, des nuisances viendront inévitablement perturber les habitants des environs : densification du trafic routier, pollution accrue, augmentation

des nuisances sonores, péjoration de l'environnement urbain, etc.

Les nuisances liées au trafic de camions pourraient être minimisées grâce aux aménagements prévus par le PDZIMOGA.

De plus, les entreprises implantées dans les bâtiments neufs de la ZIMOGA seront tenues de prendre des mesures antibruit selon la FTI.

Les activités considérées comme les plus bruyantes seront transférées à proximité des voies ferrées, ceci également pour des raisons logistiques.

DÉCLASSEMENT DE LA ZONE VILLAS

Malgré une ferme opposition des autorités communales verniolanes, les villas se trouvant dans le secteur Mouille-Galand ont été déclassées en zone industrielle, conformément aux souhaits du Canton.

Le Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE) s'est engagé à ce que les zones villas non déclassées, intégrées ou situées à proximité de la ZIMOGA, ne soient pas menacées à court et moyen

terme par la densification de la zone.

Le PLR Vernier veillera à ce que le DALE tienne ses engagements.

Le maintien d'une qualité de vie optimale pour les habitants de la zone ZIMOGA et des environs est une vraie priorité pour le PLR.

Ensemble préservons la qualité de vie des Verniolanes et des Verniolans !

PLR Les Libéraux-Radicaux de Vernier.

Rejoignez notre groupe!

Tél. 079 598 58 62 – nicolas.y.aubert@plr-vernier.ch



PLR-Vernier

www.plr-vernier.ch



Transports publics : vers un démantèlement ?

Depuis dix ans, l'action des Verts de Vernier, tant au Conseil administratif qu'au Conseil municipal, en faveur d'une meilleure desserte de notre territoire communal à des tarifs raisonnables, a été couronnée de succès. On se souviendra notamment :

- de l'arrivée des lignes 28 et 57 à Vernier-Village et dans la ZIMOGA,
- du renforcement de la ligne 51 pour Aire,
- du développement de la ligne 19 aux horaires du soir et du week-end,
- du soutien de CHF 150.– pour l'achat de chaque abonnement annuel junior, et de CHF 100.– pour les seniors.

En 2014, le peuple a accepté l'initiative de l'AVIVO pour une baisse des tarifs des TPG. Comme mesures punitives, le Grand Conseil et le Conseil d'Etat ont refusé de compenser la perte budgétaire occasionnée par la baisse de tarif, ce qui s'est traduit par un **cercle vicieux de baisses de l'offre** en transports publics. Il est possible aujourd'hui de sortir de ce cercle vicieux.

Pour notre ville, ce cercle vicieux se concrétise par des mesures bien palpables : habitantes et habitants des quartiers de Châtelaine, Le Lignon et Vernier-Village, ce qui nous est imposé pour 2017, c'est moins de bus 6, 7, 9 et 19 ainsi qu'une **diminution à l'heure de pointe** des lignes 28 et 57 alors que la population de notre commune ne cesse d'augmenter. On marche sur la tête!

Pire encore, la **ligne interquartier** (Lignon, Châtelaine, Avanchets, Vernier-Village) tant demandée par la population de notre ville ne pourra pas être mise en œuvre comme prévu ce printemps. Elle est reportée fin 2017 ou plus tard encore...

Ces mesures à l'envers du bon sens ne pourront être évitées que d'une manière : **ce printemps la population genevoise doit accepter les nouveaux tarifs UNIRESO**, attaqués en référendum par les partis cantonaux MCG, Ensembles à Gauche et Socialiste. **Verniolanes et Verniolans, allez défendre vos intérêts en votant pour les nouveaux tarifs, seuls garants d'une offre de transports publics de qualité!**

Les Verniolanes et les Verniolans qui poireautent aux arrêts, qui pestent contre l'absence de connexions adéquates pourront compter sur le soutien des Verts de Vernier pour que cesse cette spirale néfaste. L'augmentation des prestations des transports publics genevois doit redevenir, comme dans les années 2005-2013, **la priorité de nos autorités politiques cantonales.**

14 400 signatures pour limiter les nuisances de l'aéroport

Lancée au mois d'août 2016 par des associations d'habitants et de protection de l'environnement, l'initiative pour un pilotage démocratique de l'aéroport a été déposée le 15 décembre dernier. C'est un premier succès qu'il faudra confirmer lors de la votation. **Il faudra pouvoir compter sur une mobilisation très forte dans notre commune et les communes voisines.** Les Verts de Vernier se sont fortement engagés pour soutenir l'Association des intérêts de Vernier-Village ainsi que l'Association des habitants de Montfleury et de Crotte-au-Loup dans leur récolte de signatures. A cet égard on aura pris note que le PLR et les Socialistes ont également participé à cet effort. Visible-ment, les autres partis avaient mieux à faire qu'à défendre la qualité de vie des Verniolans...





vert'libéraux

ALLIANCE DU CENTRE

Vandalisme à la Carambole

Au mois de décembre, les fenêtres sur le devant de la Carambole ont quasi toutes été volontairement cassées. Nous avons immédiatement interpellé le Conseil administratif afin qu'il débute des travaux en urgence pour éviter tout

danger et nous précise les démarches entreprises pour appréhender le ou les auteurs, ainsi qu'obtenir le remboursement de ce dommage conséquent. **Les biens de la commune ne doivent pas être impunément saccagés.**

Parc du chemin De-Salles

Le Conseil administratif et la majorité du Conseil municipal ont accepté d'investir CHF 780 000.– pour la création d'un exigu parc animalier de 41 canards, oies et moutons.

CHF 19 000.– par animal! voilà un investissement indécent quand le même CA et la même majorité du Municipal parlent d'une situation financière difficile à Vernier et ont réduit les subventions d'une manière drastique. Tous celles

et ceux, associations comprises, qui peinent à boucler les budgets apprécieront.

Utilisé par les jeunes de toujours, ce parc sera ainsi réduit à sa portion congrue. Le Conseil administratif en a cure et a tenu des raccourcis sidérants sur sa perception des jeunes et des emplacements qu'ils utilisent. Non, ce ne sont pas tous des hooligans dépravés, bien au contraire!

Centre pour mineurs non accompagnés à Aïre

Nous n'avons eu cesse de dénoncer que l'afflux de 120, puis 200, actuellement selon le dernier « bruit » 90 mineurs non accompagnés dans un même lieu est une hérésie en termes d'intégration. Nous sommes attentifs à notre devoir d'accueil, même si Vernier a déjà largement contribué. **Les craintes que nous subodorions ont trouvé une concrétisation cinglante!** La Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales, l'alliance pour les droits des enfants mineurs et Human Rights s'accordent tous sur des structures de 25 à 30 jeunes pour une intégration réussie, même si la faisabilité financière est problématique...

Le projet doit donc être intégralement revu par l'Hospice général et le département de M. Poggia à l'aune de ces rapports, mais également exposer un vrai concept socio-éducatif. Certes, l'enjeu financier est d'importance, mais il vaut mieux consentir des efforts maintenant afin de réussir au mieux la bonne intégration du plus grand nombre, plutôt que de devoir subir des frais sociaux colossaux plus tard. Il en va tant des jeunes à accueillir que des habitants!



Le PS Vernier recrute ! Rejoignez-nous !

Les préoccupations liées au bien-être de notre population sont quotidiennes et exigent un investissement de tous les instants.

Le PS Vernier est fier de pouvoir compter sur des élu-e-s municipaux/ales dynamiques et motivé-e-s, mais également sur une section très active, présente sur le terrain, et à l'écoute des préoccupations de la population, dans tous les quartiers !

Aujourd'hui, plus que jamais, notre engagement socialiste au service de la communauté nécessite l'engagement de personnes qui partagent notre souci de cohésion sociale et d'amélioration du vivre-ensemble. Nous avons besoin de pouvoir compter sur des forces vives, qui partagent notre vision du monde, et sont prêtes à donner de leur temps et de leur énergie au service de notre collectivité.

Nous avons récemment lancé une grande campagne de recrutement, par le biais de notre journal local, la *Minute Commune*, que vous avez probablement reçue dans votre boîte aux lettres récemment, mais aussi d'affiches à travers la commune. Vous y avez notamment trouvé nos coordonnées et les divers moyens de nous contacter pour rejoindre, vous aussi, si vous le souhaitez, la grande famille socialiste.

Une nouvelle pataugeoire pour les Avanchets !

Le PS Vernier a récemment déposé une motion pour que la pataugeoire des Avanchets soit réaménagée en jeux d'eau, comme ce qui existe dans le parc de Balexert.

La pataugeoire des Avanchets est une place, un lieu symbolique situé au cœur de la cité des Avanchets (rue du Grand-Bay). Durant la période estivale, habitants, enfants, familles y passent un moment de joie et de bonne humeur.

Ce lieu accueille également des activités d'animation organisées par la Maison de quartier des Avanchets, telles que les grillades, spectacles, pique-nique, etc. La

pataugeoire permet aux enfants de jouer dans l'eau sous la bonne garde de leurs parents et accompagnateurs.

Mise en place il y a plusieurs décennies, cette pataugeoire est aujourd'hui désuète et ne répond pas aux normes d'hygiène. Certains parents se plaignent de l'insalubrité de l'eau et de ses conséquences sur la santé des enfants. Il est urgent de mener une action concrète qui permettrait à cet espace de redevenir un véritable lieu de vie et de rencontre, de détente et de loisir.

Actuellement entouré par une estrade, le réaménagement de cet espace consisterait à remplacer l'actuelle pataugeoire par une fontaine composée de jets d'eau, qui s'animent de manière ludique et peuvent s'éteindre pour laisser place aux rassemblements.

Il s'agira par exemple d'opter pour un système identique à celui utilisé à la place des Nations à Genève, à la place fédérale à Berne ou encore au parc de Balexert.

La place pourrait être aménagée et agrémentée par de la lumière (la nuit) et des bancs ou des transats, ainsi qu'un kiosque de vente de glaces ou de boissons rafraîchissantes en été.

Ces aménagements offriraient un nouvel espace public ouvert à tous et digne de la cité des Avanchets, contribuant clairement à l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants.

Au bénéfice de ce qui précède, le Conseil municipal invite le Conseil administratif à :

- **Proposer à la communauté des propriétaires des Avanchets de réaliser les travaux de réaménagement de la pataugeoire de Grand-Bay en la remplaçant par une fontaine composée de jets d'eau comme au parc de Balexert ;**
- **Informar la commission ad hoc des décisions prises par la communauté des propriétaires.**

Toutes les dernières actualités, notre programme 2015-2020, notre agenda et pour adhérer :

www.psvernier.ch et 

Parti socialiste de Vernier

p.a. Martin Staub, rte de Peney 27, 1214 Vernier – Email : staub.martin@gmail.com



**UNE
IDÉE D'AVANCE!**

Mouvement Citoyens Genevois – Case postale 691 – 1214 Vernier

Le MCG Vernier est à votre écoute : tél. 078 600 33 59

mcg-vernier@bluewin.ch

<http://mcg-vernier-avotreecoutepouragir.blog.tdg.ch>

<https://www.facebook.com/MCGVernier>

Une basse-cour à un million ?

Comme une part importante de notre population, le groupe d'élu-e-s MCG-Indépendants-L'Entente pour Vernier partage le besoin d'avoir des zones de verdure et de parcs animaliers au sein de notre commune.

La préservation d'animaux autochtones protégés et rares nous paraît, elle aussi, importante. Nous avons d'ailleurs toujours défendu la protection des « zones vertes ».

Le cèdre du Liban présent devant Ikéa est le témoignage criant de notre volonté de préserver au maximum ce qui peut l'être.

Toutefois, si la préservation de notre environnement relève du bon sens, la protection de nos espèces menacées une nécessité, présenter au vote du Conseil municipal une délibération administrative (initiative voulue par le Conseil administratif de la commune) portant sur l'attribution de CHF 780 000.– pour l'aménagement d'une basse-cour, nous laisse plus que dubitatifs sur la capacité de l'actuel Conseil administratif de fixer des priorités claires en terme budgétaire.

Résumons : après un budget où le Conseil administratif nous a dit toute la prudence, tous les risques, tous les enjeux qu'il y a pour notre population, si nous faisons le calcul, nous avons un projet qui se monte à CHF 780 000.–, ce qui revient pour chaque animal à CHF 19 000.–. Plus de CHF 1000.– au mètre cube pour cette construction.

Engager pratiquement un million pour s'offrir une basse-cour de luxe est-il le témoignage d'une adéquation entre nos possibilités et les réelles attentes de notre population ? Nous ne sommes pas sûrs que notre population ait véritablement, comme souci principal de nous voir leur offrir une basse-cour de luxe.

Nous pensons que notre actuel Conseil administratif serait inspiré d'écouter un peu plus les réels besoins de notre population qui peine, pour une grande partie d'entre elle, à simplement pouvoir boucler leur mois.



Quartier de l'Etang : une nouvelle étape !

Le 21 décembre dernier à la Mairie de Vernier, le Conseil administratif *in corpore*, Antonio Hodgers, Conseiller d'Etat, et PCM Opérateur Urbain ont signé plusieurs conventions relatives aux équipements et aménagements du quartier de l'Etang. Un acte déterminant qui concrétise une nouvelle étape vers la réalisation de ce projet urbain.

La signature de ces deux conventions-cadre pour le projet de l'Etang représente une étape importante pour les acteurs concernés que sont l'Etat de Genève, la Ville de Vernier et PCM Opérateur Urbain SA. Les conventions fixent les modalités de réalisation, de financement et de pilotage des espaces publics et infrastructures et démontrent la volonté forte des différents acteurs de réaliser ce développement. L'enjeu est de taille car le projet urbain permettra à terme de construire 1000 nouveaux logements et de créer 2500 nouveaux emplois dans une zone en pleine mutation.

Les conventions ont été établies sur la base du plan localisé de quartier (PLQ) n° 29947 qui a été adopté le 28 octobre 2015 par le Conseil d'Etat et est entré en force le 4 mai 2016. Elles concernent les travaux d'infrastructure et d'aménagements extérieurs situés sur le futur domaine public et privé communal de la Ville de Vernier. Le terme d'infrastructure inclut dans sa définition large les espaces publics et les infrastructures techniques, soit : les voies de communication et les places, les espaces verts, ainsi que les infrastructures de réseaux.

Les équipements publics ne font pas partie des deux conventions et seront quant à eux gérés directement par la Ville de Vernier qui a d'ores et déjà organisé un mandat d'études parallèles à deux degrés et sélectionné le projet lauréat le 1^{er} décembre dernier. (Voir article pages 18-19.)

Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage |

La convention de financement et de réalisation prévoit en son article 19.1 que la Ville de Vernier et PCM établiront, dans le cadre d'une convention de maîtrise d'ouvrage (DMO), une structure commune de pilotage décisionnel et opérationnel. Cette structure conduira les travaux de construction des aménagements de surface et des équipements de réseaux



Jean-Bernard Buchs, administrateur de PCM Opérateur Urbain SA, Yvan Rochat, Conseiller administratif, Anne-Marie Loeillet, directrice générale de PCM Opérateur Urbain SA, Thierry Apothéloz, Conseiller administratif, Antonio Hodgers, Conseiller d'Etat, et Pierre Ronget, Maire.

© Magali Girardin

des eaux pluviales et des eaux usées dont la Ville de Vernier sera propriétaire.

La convention DMO entre PCM et la Ville de Vernier a été adoptée le 20 décembre par voie de résolution du Conseil municipal. Cette dernière formalise un accord de collaboration active, transparente et loyale. Elle scelle également la livraison des infrastructures ou des surfaces, qu'elles soient fonctionnelles, localisées, équipées ou opérationnelles. Ces dernières répondent au meilleur niveau des standards qualitatifs et environnementaux et font l'objet d'un descriptif détaillé.

La Ville de Vernier sera particulièrement attentive aux clauses usuelles concernant le respect des salaires applicables à Genève, de même que l'interdiction du travail au noir ou encore l'égalité hommes-femmes.

La convention de financement et de réalisation ainsi que la convention de DMO sont disponibles sur le site web de la Ville de Vernier à cette adresse : www.vernier.ch/conventionsetang

Quartier de l'Etang : le jury a décerné le premier prix au projet PAQUEBOT

Le Conseiller administratif Yvan Rochat, chargé de l'aménagement du territoire, et Antonio Hodgers, Conseiller d'Etat en charge du Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE), ont inauguré le 1^{er} décembre dernier l'exposition présentant les résultats du concours d'architecture des équipements publics de l'Etang.



Philippe Meier, architecte, vice-président du jury, Javier De Mateo Garcia, architecte lauréat du bureau PEZ Arquitectos, Pierre Ronget, Maire, Antonio Hodgers, Conseiller d'Etat, et Yvan Rochat, Conseiller administratif.

Le quartier de l'Etang est situé au cœur d'un territoire en transformation, actuellement largement occupé par des espaces d'activité économique. Le projet urbain permettra à terme de construire 1000 nouveaux logements et de créer 2500 nouveaux emplois. Dans ce contexte, la Ville de Vernier est en charge de la réalisation des équipements publics de proximité (école, crèche, ludothèque, maison de quartier, centre de quartier, salle de sport, dojo, jardins urbains) à destination des futurs habitants et usagers du quartier.

Un concours sous la forme d'un mandat d'étude parallèle à deux degrés a été organisé. Le projet a insisté sur la mise en valeur des qualités architecturales et d'usage souhaitées d'un équipement public qui se veut exemplaire, également dans ses aspects environnementaux, énergétiques et économiques.

Pour Yvan Rochat : « En tant qu'autorité, l'arrivée d'un nouveau quartier sur notre territoire, en particulier lorsque le projet est ambitieux, est un moment rare nécessitant une mobilisation exceptionnelle de nos ressources politiques, organisationnelles, intellectuelles et financières. C'est le projet PAQUEBOT

du bureau espagnol PEZ Arquitectos qui remporte le premier rang et est lauréat du concours. PAQUEBOT est un projet de grande qualité, soucieux du respect de la réglementation et du programme, tant sur le plan des bâtiments que sur celui du développement durable et de l'économie. »





Un projet environnemental et ouvert sur le quartier |

Le bâtiment vise une haute qualité énergétique et environnementale. Le concept de base est une architecture climatiquement équilibrée avec des dépenses énergétiques minimales et une protection maximale de l'environnement. Le projet préconise l'utilisation de matériaux locaux comme le bois, le béton armé recyclé, le verre triple isolation et des panneaux d'isolation écologique. Les solutions techniques pour la construction sont simples, peu coûteuses et nécessitent un entretien minimum.

PAQUEBOT accorde beaucoup d'importance à la qualité de vie des futurs usagers. Il répond en tous points à la contrainte de densité demandée par un équipement public à vocations multiples au sein d'un quartier en mutation. Grâce à la qualité de ses aménagements et de ses espaces de rencontre, le projet offre une richesse d'usages qui répond aussi bien aux besoins des futurs habitants qu'aux autres visiteurs.

Le projet a été présenté au public du 2 au 16 décembre 2016. Il passera par plusieurs phases d'élaboration avant d'être réalisé. Le démarrage des travaux est prévu en 2019 pour une livraison à la rentrée scolaire 2021.

INFO

Services techniques, tél. 022 306 07 50
techniques@vernier.ch
 Plus d'informations sur www.vernier.ch/cp



Regards d'habitants s'expose à Vernier !

L'exposition photographique intitulée *Le Grand Genève, Regards d'habitants* s'exposera à la Maison Chauvet-Lullin du 10 au 19 mars. Le vernissage public aura lieu le 9 mars à 18h30 en présence des autorités et des photographes.

Initiée par l'ARC Syndicat mixte du Genevois français, l'Association des communes genevoises (ACG) et la Ville de Genève, l'exposition *Le Grand Genève, Regards d'habitants* a été inaugurée le 10 décembre dernier en Haute-Savoie. Le projet photographique sera présenté pour la première fois sur le territoire genevois à Vernier du 10 au 19 mars puis sur l'ensemble du périmètre du Grand Genève durant deux ans.

Quel est votre endroit préféré dans le Grand Genève ? Le lieu coup de cœur où vous aimez vous retrouver ?

C'est avec ces questions que les deux photographes Céline Gispert et Marc Charbonnier ont abordé les habitants au hasard de leurs rencontres. Ils ont alors exploré le Grand Genève, guidés par ses résidents, qu'ils ont photographiés sur leur lieu favori. Ils nous en livrent 24 clichés originaux et chargés d'une histoire décryptée.

Le Grand Genève, regards d'habitants, est une exposition photographique atypique qui donne à voir et à entendre la population de ce bassin de vie aussi diversifié que dynamique. En se positionnant dans la proximité et le quotidien de ceux qui font le Grand Genève, cette première édition apporte un point de vue dans la vaste problématique de la cohésion sociale et de l'identité du Grand Genève.

Deux photographes | Céline Gispert et Marc Charbonnier sont les deux photographes qui ont remporté le concours lancé durant l'été 2016 auquel seize personnes s'étaient portées candidates. Originaires respectivement de La Muraz (Haute-Savoie) et de la région genevoise, ces deux passionnés avaient à cœur de parcourir ce territoire qu'ils affectionnent. Ils nous dévoilent ainsi, à travers 24 clichés, les femmes et les hommes qui vivent ici.

Les habitants au cœur de la démarche | L'originalité de ce projet consiste à apporter de la proximité et rendre les habitants du Grand Genève acteurs de la démarche. Ils sont



Roger, 86 ans, retraité, retourne à Cusy sur les terres de ses parents qu'il a cultivées toute sa jeunesse avant de devenir plombier sur Genève.

au total une trentaine à s'être laissés prendre au jeu, dévoilant eux-mêmes le territoire, s'affichant devant les lieux qu'ils affectionnent. Une maison, un monument, un site naturel, un lieu emblématique ou atypique, les habitants sont au cœur de la démarche. Ce projet unique participe à l'affirmation de l'identité commune du territoire, en mettant l'art et la culture au service du Grand Genève.

INFO

Exposition *Le Grand Genève, Regards d'habitants*
Vernissage public en présence des autorités
Judi 9 mars à 18h30

Horaires

Vendredi 10 au dimanche 19 mars 2017
Lundi-vendredi : 10h-19h
Samedi-dimanche : 11h-18h
Entrée libre

Service de la culture et de la communication

Maison Chauvet-Lullin
Rue du Village 57, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 80, culturecom@vernier.ch

Fonds communal pour la mobilité

La Ville de Vernier poursuit en 2017 sa politique en faveur d'une mobilité durable par le biais du Fonds communal pour la mobilité et de ses subventions. Les habitants pourront ainsi profiter des actions suivantes :

Vélos électriques (VAE) | La subvention communale est maintenue à CHF 300.- par foyer pour tout achat d'un VAE ou d'un kit permettant la transformation d'un vélo traditionnel en VAE dans un magasin qui se trouve sur le territoire de la Ville de Vernier. Le nombre de subventions est maintenu, soit 60 pour cette année.

Mobility | La subvention à l'achat d'un abonnement annuel Mobility carsharing est supprimée.

Action TPG | Les actions de soutien à l'achat d'un abonnement annuel unireso pour les seniors et les juniors sont reconduites cette année.

Un rabais de CHF 100.- à faire valoir sur un abonnement annuel senior sera octroyé à tous les habitants de Vernier en âge de retraite (attention au nombre maximum de rabais accordés).

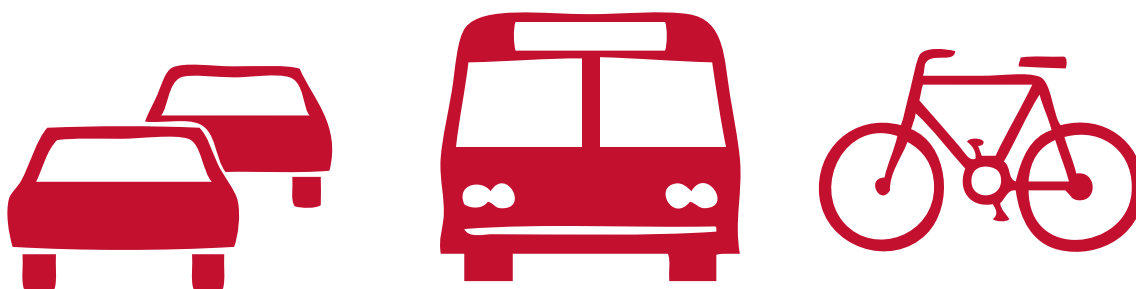
Un rabais de CHF 150.- à faire valoir sur un abonnement annuel junior sera octroyé à tous les jeunes de Vernier âgés de 6 à 24 ans (attention au nombre maximum de rabais accordés).

La validité des rabais est d'une année à compter de l'émission du bon qui sera délivré.

Offre promotionnelle	Nombre de rabais accordés	Prix de l'abonnement avec le rabais Ville de Vernier
Action senior	1050	CHF 300.- au lieu de CHF 400.-
Action junior	2100	CHF 250.- au lieu de CHF 400.-

Nous vous rendons attentifs au fait qu'en raison du passage au réseau national Swisspass, les TPG doivent modifier leur organisation en matière de délivrance d'abonnements. Celle-ci n'étant pas encore stabilisée, les modalités d'obtention du bon cadeau donnant droit à une réduction à l'achat d'un abonnement annuel unireso « Tout Genève » aux jeunes de moins de 25 ans et aux personnes ayant atteint l'âge de la retraite ne pourront vous être communiquées qu'ultérieurement ; étant précisé que le démarrage de l'action senior et junior pourra subir en conséquence de légers retards.

Nous précisons d'ores et déjà que les rabais de famille ne seront désormais plus applicables compte tenu de la réglementation des TPG ne permettant pas le cumul des rabais.



INFO

Service urbanisme et développement durable, tél. 022 306 07 40

Déclaration d'impôts : besoin d'aide ?

Le service de la cohésion sociale de Vernier met à nouveau à votre disposition une permanence pour le remplissage des déclarations d'impôts, en collaboration avec les Centres d'action sociale (CAS).

Ces permanences s'adressent aux personnes

- domiciliées sur la commune
- qui ne peuvent pas remplir leur déclaration elles-mêmes
- qui ont une déclaration simple (pas de bien immobilier)
- avec des revenus modestes qui ne leur permettent pas de s'adresser à une fiduciaire.

Une participation financière de CHF 20.– est demandée.

Ces permanences auront lieu aux endroits suivants :

CAS de Vernier (Hospice général)

Avenue de Châtelaine 81B
1219 Châtelaine
Tél. 022 420 47 40

CAS des Avanchets (Hospice général)

Rue du Grand-Bay 18
1220 Les Avanchets
Tél. 022 420 47 50

SCOS service de la cohésion sociale

Chemin de l'Etang 4/6
1219 Châtelaine

Il est indispensable de téléphoner à l'un ou l'autre des numéros indiqués pour prendre rendez-vous dès que vous êtes en possession des justificatifs de vos revenus 2016 ainsi que de votre déclaration. **L'action débutera le 13 février 2017.**

Limite de revenus:

Nous ne prendrons en considération que les personnes dont le revenu brut annuel n'excédera pas :

- CHF 50 000.– personne seule
- CHF 60 000.– couple et famille monoparentale avec un seul enfant
- + CHF 7 000.– par enfant à charge

L'épargne ne doit pas dépasser globalement:

- CHF 20 000.– personne seule
- CHF 35 000.– couple/famille

Les contribuables qui dépassent ces limites financières et qui prennent quand même un rendez-vous s'exposent à voir leur déclaration refusée au moment du rendez-vous.

Nous vous prions instamment de bien préparer les documents nécessaires pour remplir la déclaration, notamment de prendre avec vous **la copie de la dernière déclaration remplie (2015).**

À TITRE INDICATIF, NOUS VOUS COMMUNIQUONS CI-DESSOUS LA LISTE DES DOCUMENTS À AMENER SELON VOTRE SITUATION PERSONNELLE :

1. AVS - AI - SPC

- attestation rente AVS-AI de l'année 2016
- attestation SPC: prestations versées en 2016
- attestation retraite éventuelle du 2^e pilier 2016 (caisse de retraite ou de prévoyance)
- attestation éventuelle allocation de logement 2016
- assurance-vie éventuelle (contrat)
- carnets d'épargne, comptes bancaires (mise à jour au 31 décembre 2016)
- cotisations payées à l'assurance maladie en 2016
- frais médicaux: décomptes d'assurance maladie, dentiste, lunettes (2016)
- certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux
- si emprunt bancaire: décompte des

intérêts versés en 2016

- attestation d'un éventuel subside pour la caisse maladie en 2016

2. Salariés

- attestation salaire 2016
- attestation chômage, indemnités prestations complémentaires mensuelles (2016)
- attestation indemnités perte de gain (2016)
- attestation allocation logement (2016), allocations familiales et pension alimentaire reçue (2016)
- attestation aide financière de l'Hospice général en 2016
- carnet d'épargne, comptes bancaires (mise à jour au 31 décembre 2016)
- cotisations payées à l'assurance maladie en 2016

- frais médicaux: décomptes d'assurance maladie, dentiste, lunettes (2016);
- certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux
- assurance vie (contrat)
- si emprunt bancaire: décompte des intérêts versés en 2016
- pension alimentaire versée pour personne à charge en 2016
- attestation d'un éventuel subside pour la caisse maladie
- pour les familles monoparentales, quittance de la crèche ou frais de garde (moins de 12 ans / max. CHF 2500.–)

N.B.: Pour que les sommes d'assistance versées à l'étranger en faveur de parents ou d'enfants soient prises en compte pour une déduction fiscale, un acte notarié du pays d'origine est nécessaire.

ACTION IMPÔTS POUR LES 18 À 25 ANS



Dans le cadre de sa campagne d'information sur le désendettement, la Ville de Vernier, en collaboration avec l'Hospice général, organise des ateliers offrant aux jeunes adultes un soutien administratif afin de les aider à remplir gratuitement leur déclaration d'impôts.

Un courrier personnalisé a été adressé à tous les jeunes ayant atteint leur majorité en 2016. Il était accompagné d'un bon les encourageant à profiter de cette prestation gratuite!

Pour tout complément, n'hésitez pas à contacter le service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70 – cohesion-sociale@vernier.ch

LA VILLE DE VERNIER INFORME LES LOCATAIRES

Encartée dans ce numéro de l'*ActuVernier*, vous trouverez une brochure à destination des locataires ou des personnes qui souhaitent le devenir. Ce dépliant vous donnera les principales informations relatives à vos droits – mais aussi à vos devoirs – en tant que titulaires d'un bail à loyer.

En effet, près des 80% de nos habitants vivent dans des objets locatifs et il nous semblait important de pouvoir améliorer leurs connaissances du droit du bail et des différentes procédures auxquelles ils peuvent être confrontés, concrétisant ainsi la volonté du Conseil municipal.

Le droit du logement, en Suisse, est un domaine complexe, qui évolue régulièrement et dont on n'a bien souvent qu'une connaissance lacunaire. Il nous paraissait dès lors judicieux d'offrir une information claire et objective sur les questions de bail à la population de Vernier. A noter que cette brochure a été réalisée par des professionnels qualifiés qui connaissent parfaitement le domaine en question.

Ce flyer comporte également de précieux renseignements sur les adresses utiles, que ce soit en matière recherche de logement, de procédure ou bien de défense des locataires.

La Ville de Vernier espère ainsi que les citoyen-ne-s seront mieux informé-e-s de leurs droits et qu'ils/elles pourront dès lors les faire valoir.

INFORMATIONS AUX LOCATAIRES

Vous êtes locataire ou vous souhaitez le devenir.
Petit tour des questions qui vous concernent...

VERNIER 
Une Ville pas Commune

Baigneurs et baigneuses : *tous à la douche !*

La Ville de Vernier a mis en place une campagne de sensibilisation à la pollution et à l'hygiène de l'eau dans les piscines municipales. Cette campagne, intitulée *Tous à la douche!* vise à offrir des prestations optimales de baignade en misant sur l'effort commun des baigneurs.

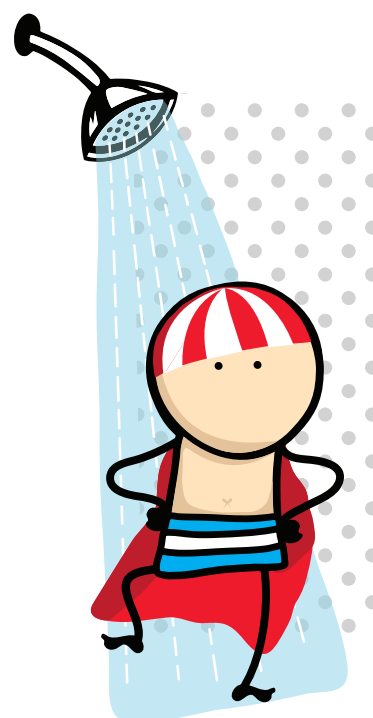


© Serge Honthaaes

Piscine des Avanchets, mise à la disposition des écoles et des sociétés sportives, l'une des trois piscines municipales de la Ville de Vernier.

L'eau des piscines est soumise à des normes fédérales très strictes. Ces dernières fixent des exigences pour la composition de l'eau, les installations de régénération et les contrôles pour en garantir la qualité de manière à éliminer les risques pour la santé des usagers. Malheureusement, bien que l'eau des piscines soit chlorée, entretenue et renouvelée régulièrement selon des normes sanitaires très strictes, les bactéries, virus et champignons y prolifèrent avec une aisance et une rapidité étonnantes...

Et l'une des causes principales à tout cela ne serait autre que l'hygiène corporelle des baigneurs eux-mêmes. En effet, nombreux sont les utilisateurs qui ne respectent pas les consignes d'hygiène avant d'aller se baigner. Par leur présence, ces derniers contribuent à une pollution bactériologique et microbienne par la salive, l'urine et la sueur, notamment, qui représentent autant d'agents polluants qu'il faut éliminer avec des produits chimiques, tels que le chlore. L'utilisation de ces produits chimiques et leur stockage impliquent une source additionnelle de pollution, qui se manifeste sous la forme de dérivés tels que les chlorates, les chloramines ou les trihalométhanes.



A Vernier, pour respecter les exigences fixées, les locaux des piscines sont nettoyés et désinfectés plusieurs fois par jour et l'eau de baignade est traitée quotidiennement. Le nettoyage des surfaces, le traitement de l'eau, la circulation et l'utilisation d'eau fraîche sont les principales mesures mises en place pour maintenir des conditions d'hygiène optimales. Toutefois, la participation des baigneurs s'impose pour maintenir une qualité d'eau irréprochable.

Au travers de la campagne *Tous à la douche!*, la Ville de Vernier souhaite sensibiliser les utilisateurs aux « devoirs du baigneur » décrits dans une plaquette d'information disponible sur www.vernier.ch et dans les différents lieux communaux. Un sympathique personnage nommé Super Baigneur sera l'égérie de cette communication et divers événements seront organisés pour informer et sensibiliser le public.

Pour Yvant Rochat, Conseiller administratif en charge des sports, « être acteur de la qualité de vie des citoyens est une tâche qui incombe aux autorités, cependant il existe un principe qui nous tient particulièrement à cœur, c'est celui de la réciprocité impliquant une prise de conscience publique sur le rôle de chacun en société. » Pour le magistrat: « Il ne s'agit pas uniquement d'attendre que les autorités prennent

des mesures, mais il relève de la responsabilité civique de la population de s'impliquer activement à la création d'un environnement sain pour tous. »

La Ville de Vernier invite tous les habitants et utilisateurs à s'associer à cette campagne et ainsi à participer au maintien de conditions de baignades optimales!

INFOS

Service des sports
tél. 022 306 07 70
sports@vernier.ch

DEVOIRS DU BAIGNEUR

- **Prendre une douche** avant d'entrer dans le bassin.
- **Mettre un maillot de bain propre** n'ayant pas été utilisé dans la rue.
- **Se rincer les pieds** dans le pédiluve.
- **Passer aux toilettes** pour faire ses besoins.
- **Ne pas mettre de sous-vêtements** sous le maillot de bain.
- **Ne pas être habillé** autour du bassin.
- **Ne pas avoir de plaies** ni de maladies contagieuses.



UNE OPPORTUNITÉ DE VOUS ENGAGER PRÈS DE CHEZ VOUS, AUPRÈS DES PERSONNES ÂGÉES !

Le Réseau Seniors Vernier (RSV) apporte des solutions sur mesure aux enjeux engendrés par le vieillissement de la population, auxquels les autorités de la Ville de Vernier sont particulièrement attentives. Participez, vous aussi, à cette démarche citoyenne en devenant bénévole du RSV !

Une formation spécifique, dispensée par la Croix-Rouge genevoise, ainsi qu'un suivi assuré par des professionnels, sont offerts aux bénévoles. La prochaine formation se déroulera à Vernier ce printemps, les thèmes abordés s'articuleront autour des notions suivantes : que signifie vieillir ? l'isolement social à la source des maux – comment mieux communiquer ? – fin de vie et souffrance – accompagner des personnes ayant un déficit cognitif – se déplacer en toute sécurité.

**Vous avez quelques heures par mois à offrir ?
Vous appréciez le contact avec les aînés ?
Rejoignez-nous !**

Tél. 077 405 92 80, délégation seniors – seniors@vernier.ch
Plus d'info sur www.vernier.ch/rsv



L'ÉPICERIE SOLIDAIRE DE VERNIER

L'épicerie solidaire recherche des bénévoles pour récolter et distribuer des produits alimentaires et de première nécessité à des familles en difficulté.

Vous désirez rejoindre une équipe dynamique et donner un peu de votre temps ? Alors rejoignez-nous une ou deux fois par mois selon vos disponibilités !

Nous recherchons :

- des livreur-euse-s pour récolter les produits les mardis et jeudis entre 8h45 et 11h
- des épicier-ère-s pour la distribution les jeudis entre 14h45 et 19h, le rangement et le tri des denrées les mercredis entre 15h et 17h30

Intéressé-e-s ? Contactez-nous au tél. 022 306 06 70



RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS

Les prochaines levées auront lieu :

ENCOMBRANTS ET FERRAILLE:
mardis 21 février et 7 mars 2017

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au : Centre d'entretien de la Ville de Vernier,
Via Monnet 3 – 1214 Vernier – Tél. 022 306 07 00.

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés :

PET	lundi et jeudi*
PAPIER	lundi, mercredi*, vendredi
VERRE	jeudi
COMPOST	mardi

*zones villas non desservies

Rencontres classiques à Vernier

La Ville de Vernier invite la musique classique à la Salle du Lignon. Dans une formule revisitée qui s'échelonne sur plusieurs semaines, les Rencontres 2017 mettront en scène des artistes de renommée internationale. Découvrez le premier volet d'un programme musical printanier et séduisant !

Lancement de cette édition 2017 le dimanche 12 mars par L'Ensemble Paul Klee avec une interprétation des *Contes d'Hoffmann* de Jacques Offenbach dans une transcription de Marian Lejava.

Né de l'envie de marier les arts, du goût de se jouer des codes et de s'ouvrir à l'inconnu, au possible... S'inspirant du *Pierrot lunaire* d'Arnold Schönberg, œuvre remarquable et audacieuse par son instrumentation singulière, l'Ensemble Paul Klee (EPK) se compose de six instrumentistes et se distingue par la programmation d'un répertoire clairement unique en son genre. Voilà dix ans que ce projet interdisciplinaire ravit les curieux. La grande qualité du travail de l'ensemble est à découvrir au Centre Paul Klee à Berne où l'EPK est en résidence depuis ses débuts. Ainsi, il offre chaque année deux séries de concerts en lien avec l'œuvre de Paul Klee, ou la musique chère à ce dernier.

L'EPK s'est vu remettre en 2006 le prix européen de la découverte de l'Europäische Kulturstiftung « Pro Europa » et, en 2013, un prix de reconnaissance du canton de Berne.



© Guy Ferrenoud

L'Ensemble Paul Klee avec Kaspar Zehnder (flûte traversière), Fabio di Càsola (clarinette), Philippe Talec (violin), Matthias Schranz (violoncelle), Ivan Nestic (contrebasse), Eva Aroutunian (piano), René Perler (baryton), Julien Tsongas (récitant).

INFO

Les contes d'Hoffmann de Jacques Offenbach
Ensemble Paul Klee [CH]

Dimanche 12 mars 2017 à 17h
Durée du concert: 1h15 sans entracte

Salle du Lignon, place du Lignon 16, 1219 Le Lignon
Bus 7, 9, 23 et 51 – arrêt Cité Lignon
Caisse et buvette une heure avant le début
du spectacle, accès à la salle 10 min. avant
le début de la représentation.



Tarifs PT 30.– TR 20.– (AVS, AI, chômeurs, étudiants) TS 17.– (carte 20 ans/20 francs, carte gigogne)
TE 10.– (enfants moins de 10 ans) cartes « 5 spectacles » habitants Vernier 50.– hors Vernier 75.–.

Achats de billets : www.vernier.ch/billetterie, stand Info Balexert, service culturel Migros Genève (rue du Prince 7), Migros Nyon-La Combe, caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles).

Renseignements et commande des cartes « 5 spectacles » : service de la culture et de la communication, tel. 022 306 07 80 – culturecom@vernier.ch – www.facebook.com/VilledVernier

Chéquier culture

Pour faciliter l'accès à la culture, la Ville de Vernier est partenaire du Chéquier culture, une prestation pour les personnes à revenus modestes.

Le Chéquier culture se présente sous le format d'un carnet de six chèques individuels, nominatifs et valables durant l'année en cours. Les six chèques d'une valeur de CHF 10.– peuvent être employés individuellement ou cumulés dans leur totalité. Ils peuvent également être utilisés en paiement partiel ou total du billet de votre invité-e. Vous pouvez directement utiliser les chèques pour payer aux caisses des nombreuses institutions et événements partenaires en 2017. La liste des partenaires culturels est inscrite dans le Chéquier.

A qui s'adresse le Chéquier culture | Le Chéquier culture est proposé aux personnes domiciliées à Vernier, de plus de 21 ans et moins de 65 ans et qui sont au bénéfice du subsidé A, B ou 100% pour l'assurance-maladie. Les étudiants ne peuvent pas recevoir le Chéquier car ils bénéficient déjà d'autres rabais sur les prestations culturelles, liées à leur statut.

Comment obtenir le Chéquier culture | Il vous suffit de nous transmettre une copie de votre attestation d'assurance maladie pour l'année en cours ainsi qu'une copie de votre pièce d'identité comportant votre date de naissance. Le service de la culture et de la communication vous fera parvenir par courrier postal votre Chéquier nominatif.



INFO

Ville de Vernier
Culture et communication
CP 520 – 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 80
culturecom@vernier.ch



LES PROCHAINES RENCONTRES CLASSIQUES

Judi 23 mars – 20h

Bruch – Rota – Connesson - Brahms, Trios pour clarinette, violoncelle et piano
Patrick Messina (clarinette), Fabrizio Chiovetta (piano) et Henri Demarquette (violoncelle)

Judi 6 avril – 20h

Un amour énigmatique de Pauline Viardot et Ivan Tourgueniev
Dame Felicity Lott (soprano), Jacqueline Bourgès-Maunoury (piano) et Lambert Wilson (comédien)

Samedi 10 juin – 20h

Contraste
Richard Galliano (accordéon) et Henri Demarquette (violoncelle)
Œuvres de Piazzolla, Bach, Galliano, Fauré, Cassado, Satie, ...

A découvrir en détail dans les prochaines éditions de l'ActuVernier ou sur www.vernier.ch/programmeculturel !

Musique du monde – Carla Pires

Le fado sera à l'honneur avec Carla Pires, qui nous présentera son nouvel album *Aqui* lors d'un concert à la Salle du Lignon le samedi 4 mars à 20h.

Le fado, genre musical portugais par excellence, est composé de chants populaires au thème mélancolique, la célèbre saudade, accompagné d'instruments à cordes pincées comme la guitarra et le violão. Carla Pires fait partie de cette jeune génération, comme Katia Guerreiro que nous avons accueillie en 2015, qui participe à la popularisation du fado dans le monde entier. Un premier album en 2005 avait déjà imposé Carla comme une chanteuse prometteuse.

Aujourd'hui, elle propose un fado résolument plus moderne, à travers des arrangements teintés de jazz où sa sensuelle voix d'alto se pose et impose sa vision, s'appuyant sur un sens aiguisé de la théâtralité. Un moment magique à ne pas rater !

INFO

Carla Pires – Fado [POR]

Aqui – nouvel album

Samedi 4 mars 2017 à 20h

Durée du concert: 1h20 sans entracte

Salle du Lignon

Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon

Bus 7, 9, 23 et 51 – arrêt Cité Lignon

Ouverture des portes à 19h

Buvette une heure avant et une heure après le spectacle.

Accès à la salle 10 min. avant le début de la représentation.



© Bárbara Isidro



Tarifs PT 30.– TR 20.– (AVS, AI, chômeurs, étudiants) TS 17.– (carte 20 ans/20 francs, carte gigogne) TE 10.– (enfants moins de 10 ans) cartes « 5 spectacles » habitants Vernier 50.– hors Vernier 75.–.

Achats de billets : www.vernier.ch/billetterie, stand Info Balaxert, service culturel Migros Genève (rue du Prince 7), Migros Nyon-La Combe, caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles).

Renseignements et commande des cartes « 5 spectacles » : service de la culture et de la communication, tel. 022 306 07 80 – culturecom@vernier.ch – www.facebook.com/VilledVernier

Musique du monde – Ghalia Benali et Mâäk Quintet

La Salle du Lignon résonnera aux sons du oud, des percussions, des trompettes et de la magnifique voix de Ghalia Benali samedi 25 mars à 20h.

Imprégnée dès son enfance de la poésie de la plus grande chanteuse du monde arabe Oum Kalsoum et des mélodies égyptiennes, Ghalia Benali est une chanteuse à l'expression sensible dont la voix, un peu rauque, est empreinte d'une forte sensualité. Au cours des dernières années et avec des projets différents, elle a joué sur de nombreuses scènes internationales, galvanisant l'auditoire avec sa voix, sa danse et sa présence spectaculaire.

Touchée par les événements qui ont soufflé sur le monde arabe ces dernières années, elle souhaitait s'exprimer à son tour. Avec la complicité du trompettiste belge Laurent Blondiau et le collectif Mâäk, elle crée *Mw'Soul*, littéralement « connexion », une compilation de ses propres compositions avec des écrits de jeunes poètes arabes. Un moment envoûtant, à ne pas manquer !



© instagram@karimelhayawan

INFO

Ghalia Benali & Mâäk Quintet [TN/BE]
Mw'Soul – nouvel album

Samedi 25 mars 2017 à 20h
Durée du concert: 1h15 sans entracte

Salle du Lignon, place du Lignon 16, 1219 Le Lignon
Bus 7, 9, 23 et 51 – arrêt Cité Lignon
Ouverture des portes à 19h
Buvette une heure avant et une heure après le spectacle.
Accès à la salle 10 min. avant le début de la représentation.



Tarifs PT 30.– TR 20.– (AVS, AI, chômeurs, étudiants) TS 17.– (carte 20 ans/20 francs, carte gigogne) TE 10.– (enfants moins de 10 ans) cartes « 5 spectacles » habitants Vernier 50.– hors Vernier 75.–.

Achats de billets: www.vernier.ch/billetterie, stand Info Balexert, service culturel Migros Genève (rue du Prince 7), Migros Nyon-La Combe, caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles).

Renseignements et commande des cartes « 5 spectacles »: service de la culture et de la communication, tel. 022 306 07 80 – culturecom@vernier.ch – www.facebook.com/VilledVernier

Le FIFDH à Vernier

Le Festival du film et forum international sur les droits humains (FIFDH) s'invite à Vernier les jeudi 16 et vendredi 17 mars pour deux projections gratuites suivies de discussions !



Le FIFDH est l'événement le plus important dédié au cinéma et aux droits humains à travers le monde. Il se tient chaque année en mars à Genève, pendant la session principale du Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Le festival propose, en parallèle d'événements au centre de Genève, des projections et des débats publics gratuits dans des maisons de quartier, des centres d'hébergement de personnes migrantes, des hôpitaux, des cafés et divers lieux de vie dans les communes genevoises et alentours.

Le FIFDH à Vernier

Le FIFDH, en partenariat avec l'Hospice général et l'association Agora, posera à nouveau ses valises au Foyer des Tattes le jeudi 16 mars pour la projection de *The Idol*. Ce film palestinien, inspiré d'une histoire vraie, raconte le combat d'un jeune chanteur résidant à Gaza qui rêve de participer à l'émission de télévision *Arab Idol*. Une fiction tout public, réjouissante et édifiante.

Ce sera ensuite au tour du Café Nénuphar, aux Libellules, d'accueillir une projection le vendredi 17 mars. *Era o Hotel Cambridge* raconte l'histoire d'un groupe hétéroclite de réfugiés africains et syriens squattant un gigantesque hôtel désaffecté avec des familles locales au centre de São Paulo. Ils rient, se déchirent, montent une troupe de théâtre, organisent leur lutte politique, et se dévoilent peu à peu grâce

à un scénario impeccable, drôle et enlevé. Eliane Caffé signe une nouvelle comédie brillante, profondément ancrée dans le Brésil contemporain.

Jeudi 16 mars

***The Idol*, de Hany Abu-Assad (Koweït)**

Foyer des Tattes, chemin de Poussy 1, 1214 Vernier

Dès 19h : accueil et verrée avec les résidents du centre
19h30 : projection du film au restaurant Chez Rogelio Longe & Perto, suivi d'une discussion
Entrée libre

Vendredi 17 mars

***Era o Hotel Cambridge*, de Eliane Caffé (Brésil)**

Café Nénuphar, route de l'Usine-à-Gaz 10, 1219 Châtelaine

19h30 : projection du film suivi d'une discussion autour d'un buffet, en présence de la réalisatrice
Entrée libre

Plus d'informations sur www.fifdh.org

Entre formation et débrouille, *Le Grand Atelier* ouvre ses portes au public

Aujourd'hui de plus en plus de personnes souhaitent faire les choses par elles-mêmes. Dans l'esprit du « Do It Together » et à l'exact opposé du montage de meubles préconstruits vendus par les grandes enseignes, l'autofabrication et la réparation de mobilier ou d'objets sont en plein essor. Mais les personnes qui vivent en appartement n'ont pas la place chez elles pour repeindre une porte, rénover un meuble ou fabriquer une étagère, sans compter tous les désagréments inhérents (saleté, poussière, bruit). Peut-être ont-elles hérité d'une pièce de mobilier, d'une boîte à bijoux ou d'un objet qu'elles souhaitent transformer, recoller, vernir, mais elles manquent d'expertise ou d'outils pour développer leur projet. Parfois, alors que les idées foisonnent, ce sont les compétences techniques qui font défaut...



Créer, apprendre, partager

Equipé de machines professionnelles et d'outillage mutualisés, *Le Grand Atelier* se déploie sur une surface de 130 m² au premier étage d'un bâtiment industriel à la croisée du Lignon et des quartiers d'Aire et de Vernier-Village. Fonctionnant sur un système de location/horaire, les diverses prestations comprennent des cours thématiques et des périodes en libre accès afin d'ouvrir l'espace à toutes et à tous selon les besoins. La location comprend un poste de travail individuel dans un espace commun, l'accès à l'outillage ainsi qu'un choix de consommables et petites fournitures. Une bibliothèque consacrée au bricolage est mise à disposition ainsi qu'un petit stock de matériaux récupérés, une connexion internet et une machine à café.



© Lumière Noire

Pendant les heures d'ouverture, un responsable est là pour vous accueillir, vous conseiller, vous diriger vers le bon outil et vous accompagner vers le bon geste.

« Vous souffrez de *bricolomanie* ? Nous avons sûrement quelque chose pour vous. »

INFO

Journée portes ouvertes
Samedi 25 février 2017 de 13h à 20h

Association Le Grand Atelier
 Chemin du Château-Bloch 19, 1214 Vernier

VOUS INAUGUREZ !

LE
 GRAND
 ATELIER
 Centre
 de bricolage
 autonome

Un projet soutenu par

fplce
 Fondation pour la
 promotion de l'école
 pour la culture émergente

RU Ressources
 Urbaines

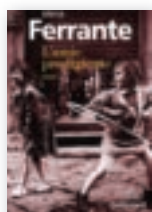
Les bibliothèques vous proposent un *best of* de leurs coups de cœur 2016



En attendant Bojangles, d'Oliver Bourdeaut

Un petit garçon raconte l'amour fou de ses parents. Ceux-ci forment un couple fantasque : ils se vouvoient, le mari change le prénom de sa femme tous les jours, ils dansent sans fin dans le salon sous le regard de leur perroquet Mlle Superfétatoire. Tout est motif à une fête permanente. En réalité, la famille cherche par tous les moyens à fuir le drame inéluctable à venir.

Récit tendre, léger, grave et poétique à lire impérativement. Les derniers chapitres peuvent être lus idéalement en écoutant le morceau de Nina Simone qui donne son titre au roman : « Mr Bojangles ».



Des amies prodigieuses, d'Elena Ferrante

Vol. 1 : Enfance et adolescence, Vol. 2 : Le nouveau nom

A la fin des années 1950, Elena et Lila vivent dans un quartier défavorisé de Naples. Malgré des études brillantes, Lila doit abandonner l'école pour travailler avec son père dans sa cordonnerie. Elena, soutenue par son institutrice, peut continuer ses études et même aller à l'université. Leurs chemins alors se croisent ou s'écartent et leur amitié balance entre admiration, jalousie et haine.

Dans cette saga napolitaine âpre et belle, chaque chose a son envers. L'écriture mouvante s'empare de l'ombre portée des sentiments. La romancière Elena Ferrante parle, sans aucun sentimentalisme, de l'amour, de la maternité, du mariage, de l'amitié et nous rappelle l'ambiguïté des relations humaines.

Le tome 3 « Celle qui fuit et celle qui reste » vient de paraître !



Petit pays, de Gaël Faye

Gaby (Gabriel) est un petit garçon franco-rwandais qui vit heureux et insouciant entre ses copains et sa famille dans un Burundi enchanteur où les mangues se ramassent à la pelle. Au fil des pages, on le voit assister à la fois à la séparation de ses parents, mais surtout à l'arrivée de la violence qui annonce la terrible guerre avec le pays voisin.

Emotion assurée à la lecture de ce très beau premier roman d'un jeune rappeur qui a récolté, entre autres, le Prix Goncourt des lycéens.



Le dragon du Muveran, de Marc Voltenauer

Gryon. Un notable retrouvé assassiné dans le temple. Un meurtre peu banal auquel se trouve confronté l'inspecteur Andreas Auer. Le village vaudois est en émoi ; l'enquête s'avère difficile, car la loi du silence règne dans les montagnes. Et quand la presse et le procureur s'en mêlent, la pression monte...

Une enquête palpitante qui nous mène dans les tréfonds de l'âme humaine. Une écriture efficace et une construction habile font de ce premier roman du Genevois Voltenauer une réussite.



Monsieur et Madame Rivaz, de Catherine Lovey

Hermine et Juste Rivaz, paisible couple d'octogénaires romands, se voient offrir par leurs enfants, qui par ailleurs ne viennent que rarement leur rendre visite, une croisière de luxe. Suite à leur refus poli d'effectuer cette croisière, mille péripéties plus absurdes et kafkaïennes les unes que les autres vont arriver à la narratrice de ce roman. Pour commencer, la volonté de la compagnie organisatrice qui va utiliser tous les moyens honnêtes et malhonnêtes pour ne pas rembourser cette croisière à ce couple d'aînés qui préfère les plaisirs simples de la vie.

L'auteure valaisanne nous donne à lire un beau roman empreint de douce ironie envers une certaine inhumanité du monde moderne, et de tendresse envers ce couple de « petites gens ».

Notre *best of* des albums à lire avec vos enfants



De papa en papa ; De maman en maman – Emilie VAST

Deux albums complémentaires, magnifiquement illustrés par Emilie Vast. En utilisant la métaphore des poupées russes, elle explique de façon très simple que nous venons de nos parents qui ont eux-mêmes eu des parents, etc.

Une façon toute simple d'introduire la notion de temps et de génération chez les plus petits.

Dès 6 mois

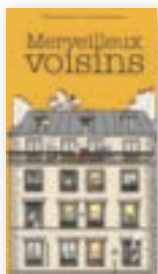


Le roi de la bibliothèque – Michelle KNUDSEN, Kevin HAWKES

Un lion est entré dans la bibliothèque! Que faire? Le règlement précise qu'il est interdit de courir et de faire du bruit mais ne dit rien concernant la présence de lions dans la bibliothèque. Surtout que ce lion sait se rendre utile et nécessaire...

Un album illustré dans un style joliment désuet qui plaira aux enfants et qui leur montrera que, parfois, il est bon de désobéir au règlement! Après lecture de ce livre, ils voudront tous avoir un lion dans leur bibliothèque.

Dès 3 ans



Merveilleux voisins – Hélène LASSERRE et Gilles BONOTAUX

Tout est calme dans cet immeuble, bien trop calme. Tous ces moutons, c'est tellement ennuyeux. Un jour la famille Loup débarque, tout le monde prend peur. Puis arrivent des vaches, des crocodiles... Enfin, l'immeuble prend vie!

Un très chouette album sur la diversité, qui montre que l'on s'ennuie si l'on est tous pareil et que l'on fait tous la même chose. Les images regorgent d'imagination et de détails très drôles, on peut le lire et le relire, on découvrira toujours de nouvelles subtilités.

Dès 5 ans



Le livre de la jungle très jungle – Josef ANTON, Lucie BRUNELLIERE

Regarde bien les images, soulève les volets et tu découvriras les mystères de la jungle!

Un très beau livre-jeu, aux couleurs acidulées, pour s'évader et oublier quelques instants le froid et le gris de l'hiver.

Dès 5 ans

Retrouvez d'autres titres dans notre **brochure « Coups de cœur »** dont une nouvelle édition vient de paraître.

Découvrez toutes les **nouveautés** que nous avons sélectionnées et préparées pour vous dans le **Catalogue en ligne** des Bibliothèques de la Ville de Vernier: www.vernier.ch/biblio **Inscription et prêts gratuits!**

VOS BIBLIOTHÈQUES DE VERNIER

Bibliothèque des Avanchets
Rue du Grand-Bay 21
Tél. 022 306 07 96
bibava@vernier.ch

Bibliothèque de Châtelaine
Av. de Châtelaine 81
Tél. 022 306 07 97
bibcha@vernier.ch

Bibliothèque de Vernier
Rue du Village 57
Tél. 022 306 07 98
bibver@vernier.ch

Un temps de fondue...

C'est l'hiver, il fait froid, glacial... Vous avez envie de vous réchauffer ? Vous aimez la musique ? Vous raffolez de fondue au fromage ?

Vous avez de la chance : les musiciens de l'Avenir accordéoniste de Châtelaine et de la Brante de Bernex se réunissent le 25 février prochain pour la 6^e année consécutive afin de vous concocter leur traditionnelle soirée « **Musique et Fondue** » !

Au programme : une cinquantaine de musiciens motivés vont vous cuisiner une bonne fondue au fromage puis vous emmener dans leur monde musical aux multiples facettes, vous régaler de succulentes pâtisseries maison, vous surprendre avec une tombola superbement garnie de paniers gourmands, et, au final, vous remercier avec un bal folklorique endiablé !

Que demander de plus ? Vous êtes tentés ?

Alors nous vous donnons rendez-vous **samedi 25 février, dès 18h30 (fondue servie à 19h) à la salle communale de Luchepelet à Bernex.**

Réservation fortement conseillée pour la fondue :
tél. 079 715 74 00 ou fondue@labrante.ch

2017, c'est aussi la prochaine **Soirée annuelle de l'Avenir de Châtelaine** qui aura lieu le **29 avril, à 19h, salle communale d'Avanchet-Salève**, sur le thème : « **le Zoo** »... lors de laquelle vous aurez la surprise de voir les musiciens comme vous ne les avez jamais imaginés...

Enfin, 2017 commence en beauté pour les amateurs d'accordéon qui ont toujours voulu apprendre cet instrument sans jamais oser le faire : l'école de musique de l'Avenir de Châtelaine leur offre **1 mois de cours gratuits** (location d'instrument possible à CHF 25.- par mois).

Pour tout renseignement :

Tél. 079 682 97 59 (répondeur)

ou president@accordeon-avenir.ch

Avec mes remerciements pour
votre attention et votre soutien.
Pour l'Avenir : Sylvie Bossi



Invitation à la *Fête de L'Unité*

L'Association verniolane Bolivia-9 vous invite à un spectacle culturel le samedi 4 mars 2017 dès 13h à la Salle des Fêtes des Avanchets. L'entrée est gratuite, venez nombreuses et nombreux!

Depuis quelques années déjà l'association Bolivia-9 organise une fête, appelée Fête de l'Unité, dont le but est de faire découvrir la richesse culturelle de la Bolivie, ainsi que celle des autres communautés qui viennent enrichir cette fête.



Chaque année, dans le cadre de cette manifestation, l'association Bolivia-9 aborde un thème spécifique à travers des débats ou des discussions ouverts à tous. Pour l'édition 2017, Bolivia-9 traitera le thème de la médiation et de la réconciliation, et vous propose d'aborder ces sujets avec humour en compagnie du comédien hispanophone David Cunado.

Le programme comprend aussi un repas convivial intergénérationnel et interculturel, un spectacle de danses folkloriques sur le thème des *Masques, parures et identités* et un concert dansant.

Tout au long de la fête des stands proposeront au public des informations sur les principaux projets autour desquels la communauté bolivienne se mobilise.

Bien entendu le public pourra aussi déguster du début à la fin des délicieuses spécialités culinaires ainsi qu'un assortiment très varié de boissons traditionnelles non alcoolisées. Tout au long de la soirée une discrète action de prévention sera menée pour une consommation d'alcool responsable.

Outre la partie culturelle, la soirée comprendra une partie officielle lors de laquelle les autorités présentes pourront s'exprimer et livrer leur message au public.

Bolivia-9 se réjouit de vous voir nombreuses et nombreux profiter de ce programme qui invite à se découvrir, à se dévoiler, à renforcer la confiance dans l'interculturalité. Dit autrement, à faire mieux connaissance avec quelques outils favorisant l'intégration sociale!



PROGRAMME

- 13h Accueil, bienvenue et déjeuner en musique**
spécialités boliviennes, animations musicales
- 17h One man show sur le thème de l'unité, la cohésion sociale et la médiation**
L'humoriste genevois David Cunado interagira avec le public sur ces importantes questions
- 18h Spectacle interculturel de danses folkloriques concocté par le Centre interculturel bolivien de Genève (CIBG)**
discours des autorités, danses de la Bolivie, de l'Amérique latine et d'autres continents)
- 20h Concert dansant**
Participation du groupe La Ch'alla, la chanteuse bolivienne Lisbeth Sibauti et DJs latinos
- 23h Clôture**

INFO

Association Bolivia-9

Grand-Bay 2, 1220 Les Avanchets

www.bolivia-9.ch

Tél. 078 885 29 78

Contact : Guillermo Montano, misi@infomaniak.ch

Les Bas-Fonds du Théâtre de Vernier

« Croire ou ne pas croire, c'est la liberté de chacun ! C'est quoi, l'homme ? C'est ni toi, ni moi, ni eux ! C'est un tout. Un tout ! Et ce tout est la seule vérité. C'est immense ! Tout est dans l'homme, tout est pour l'homme ! Buvons à l'Homme ! Il faut le respecter ! Pas le plaindre ni l'humilier, le respecter ! » (Satine, acte IV, scène 2)

Alekseï Maksimovitch Pechkov, dit Maxime Gorki, est un écrivain russe né en 1868 et mort en 1936. Il a notamment écrit une vingtaine de pièces de théâtre. Très engagé auprès des révolutionnaires bolcheviques, il est l'un des pères du réalisme socialiste.

Les Bas-Fonds est la plus célèbre pièce de Gorki. Composée de quatre actes, elle a été écrite en 1902 et créée la même année au Théâtre d'Art de Moscou. Elle fait le portrait des vagabonds et désœuvrés qui logent ensemble dans une cave transformée en asile nocturne par Kostylev, un vieil usurier. Sur fond d'intrigue amoureuse, la pièce recrée de manière très réaliste l'existence misérable et l'humanité des multiples personnages mis en marge par la société.

Comme chaque année, la troupe du Théâtre de Vernier travaille depuis septembre à la réalisation d'un spectacle de qualité. Cette fois, la pièce est grinçante, sombre et drôle à la fois.

Venez nombreux partager le quotidien des bas-fonds verniolans !

Toute l'équipe du théâtre



INFO

Les Bas-Fonds

Du 3 au 24 mars 2017

Aula de l'école des Ranches
rue du Village 6, 1214 Vernier
Mercredis et vendredis à 19h,
jeudis et samedis à 20h, dimanches à 17h

Plein tarif CHF 20.- / tarif réduit CHF 15.-
Réservation (pas obligatoire) au stand Info Balexert
ou au tél. 076 499 98 07 (sms/appel)
Petite restauration sur place
Plus d'informations : www.theatrevernier.ch
ou www.facebook.com/theatrevernier

Lecture à Chauvet: *ARIANE* de Robin Dubuis

Robin Dubuis, jeune Verniolan de 18 ans, nous fait le plaisir de partager son voyage d'écriture avec les Verniolans. Il sera présent à la Maison Chauvet-Lullin le jeudi 2 mars 2017 à 19h, pour nous parler d'*ARIANE* et nous donner l'occasion d'entendre des extraits du roman.

Robin Dubuis, jeune Verniolan de 18 ans aux multiples centres d'intérêt, est actuellement en 4^e année du Collège Rousseau. Il s'est lancé un défi hors du commun pour son travail de maturité: écrire un roman! Le résultat est époustoufflant: *ARIANE*, 350 pages d'une écriture dense et d'une structure magistralement orchestrée.



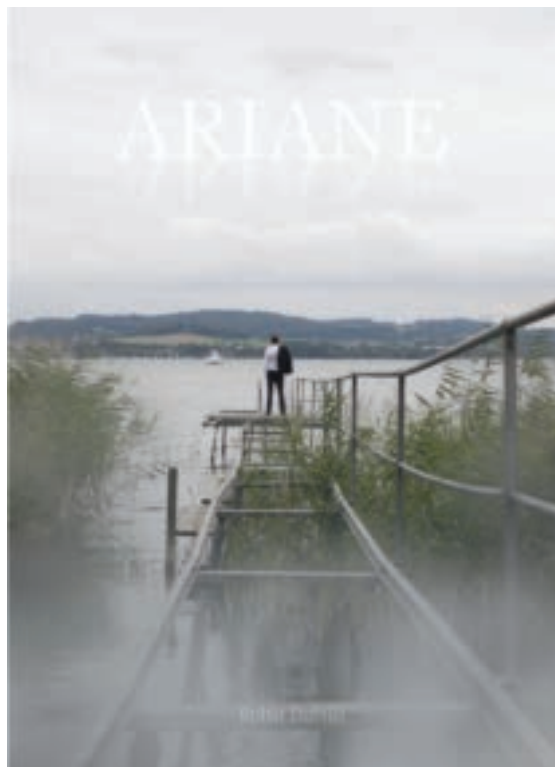
Robin a un talent de conteur d'histoires indiscutable. Il sait tisser ses mots en images et donner à ses personnages une profondeur terrienne. Ceci et les voix très personnelles de chacun des personnages donnent à ce roman une qualité quasi filmique, avec un suspense que Robin ménage jusqu'à la dernière page. Le roman, bien que fortement ancré sur le territoire genevois, nous invite à voyager jusqu'en Bretagne, en passant par le Valais. Ceux qui ont déjà lu *ARIANE* ne l'oublieront pas:

« Il m'est impossible de partir pour l'Australie avant d'avoir terminé ce roman! » R.S.

« J'ai été impressionné par la qualité d'écriture... On est pris dans le récit... J'ai envie de dire bravo. » I.Slatkine

Un apéritif sera offert par la Ville de Vernier à l'issue de la soirée. Quelques exemplaires du roman seront disponibles sur place.

Venez nombreux rencontrer ce jeune talent!



INFO

Lecture publique à Chauvet-Lullin

Jeudi 2 mars 2017 à 19h

Service de la culture et de la communication
Maison Chauvet-Lullin
rue du Village 57, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 80
culturecom@vernier.ch
www.vernier.ch

La 25^e revue du *P'tit Music'Hohl*, bon anniversaire !

Initiée il y a presque deux décennies, cette revue a su, au fil des années, s'inscrire elle aussi dans la tradition genevoise du spectacle irrévérencieux et comique. Cette revue, nullement subventionnée, s'en donne à cœur joie sans crainte de censure ou de pressions quelconques. La Revue de Cointrin s'inscrit en fait dans la plus pure tradition du cabaret chansonnier caricatural. Les textes y sont féroces, tantôt caustiques, tantôt audacieux avec souvent, il est vrai, une franche mauvaise foi de la part des auteurs qui fait le plus grand bonheur des spectateurs. Elle est également très musicale avec un grand nombre de 24 années de représentations, c'est environ 50 000 personnes qui sont venues voir au moins une fois une représentation.

Lescibles | Depuis neuf ans, Dominique Poupaert a repris la production de ce spectacle et a demandé à Philippe Herdewyn d'écrire les textes de la Revue. Ce dernier a su lui insuffler une nouvelle direction très insolente en traitant au plus près l'actualité genevoise en priorité. D'ailleurs, l'édition 2017 brocardera le nouveau poste de police de la Servette, les Fêtes de Genève, la rade, l'administration, l'Office cantonal de l'emploi, l'élection de Donald Trump, le départ d'Eric Stauffer, l'arrestation de Céline Amaudruz, les réfugiés syriens, sans oublier les conseillers d'Etat ainsi que le Municipal... Une douzaine de chansons satiriques complètent les sketches.

Casting | Sur scène, autour de Philippe Herdewyn, véritable locomotive comique, un casting brillant complète la distribution. Daniela Mango, pétillante à souhait, Pascal Ernst, désopilant et Susana Placido, plantureuse, qui fait cette année sa première incursion dans la Revue.

Alors, n'hésitez pas et réservez votre place au P'tit Music Hohl pour la 25^e édition de la Revue !

Offre pour les lecteurs d'ActuVernier | Une réduction de CHF 5.- sur présentation de cette page (une seule réduction par spectateur).



Philippe Herdewyn, Susana Placido, Daniela Mango et Pascal Ernst.

INFO ET RÉSERVATION

Du 18 février au 1^{er} avril 2017

Spectacle : mercredi, vendredi, samedi à 20h30

Réservation obligatoire

Tél. 079 158 40 03

www.musichohl.ch

Possibilité de restauration dès 18h30

Retour sur le Marché de Noël de Vernier-Village



Pour sa sixième édition, le Marché «Au Temps de Noël» peut tirer un bilan positif. En effet, il présentait vingt-six artisans dans la Maison Chauvet-Lullin ainsi que dans le parc. Les visiteurs, de la commune mais aussi de plus loin sur le canton, ont été nombreux sur les trois jours de la manifestation. Le marché a aussi pu compter sur la visite des autorités verniolanes, ce qui montre ainsi le soutien et l'importance d'un tel événement dans le village.

La nuit, la lumière des guirlandes a illuminé l'atmosphère et les braseros ont permis de se réchauffer en dégustant une raclette ou un vin chaud. La visite du Père Noël, dimanche, n'est pas non plus passée inaperçue auprès des petits.

Les nouveautés proposées ont, elles aussi, eu du succès. Le bar à huîtres a régalé de nombreux amateurs et la venue d'une conteuse le samedi a ravi les enfants, qui ne

se souciaient plus du froid bien présent, mais seulement de l'histoire qui leur était contée.

Les organisateurs du Marché veulent ainsi remercier toutes les personnes sans lesquelles rien ne pourrait être possible : les bénévoles qui mettent sur pied et font vivre la manifestation durant tout le weekend, le Contrat de Quartier pour sa confiance, le service de la cohésion sociale pour avoir coordonné le projet, le service écoles et locations, le service de la voirie pour son aide précieuse pour l'installation des tentes, la pose des guirlandes lumineuses et l'électricité, ainsi que l'équipe de travailleurs sociaux hors-murs pour leur coup de main au montage et au démontage.

Nous vous attendons nombreux l'an prochain !

Pour le comité, Valérie Dumonthay et Nathalie Hostettler

SOUTIEN SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE À VERNIER GRÂCE AUX SERVICES DE L'ASSOCIATION EDUCPOURTous

EducPourTous a conçu et développé des cours d'appui pour tous les élèves du primaire et du secondaire, ainsi que les étudiants des universités, des écoles de formation supérieure et technique et des grandes écoles pour assurer leur progression méthodiquement dans leurs études et travaux scolaires et universitaires grâce à notre équipe de professionnels, répétiteurs et coaches compétents, motivés et dévoués aux services pédagogiques.

Nous proposons des cours d'appui individuels et collectifs dans une cinquantaine de disciplines d'enseignement, dans les locaux à Vernier ou à domicile, par vidéoconférence ou correspondance.

En outre, l'association propose diverses formations professionnelles, parmi lesquelles une formation de base au métier de courtier en patrimoine, descriptif disponible sur www.educpourtous.net



Inscriptions sur www.educpourtous.net
ou par mail : sg@educpourtous.net

INAUGURATION ET JOURNÉE PORTES OUVERTES DE L'ÉGLISE DE L'ÉPIPHANIE

Un peu plus de deux ans après l'incendie qui a complètement détruit l'église du Lignon, nous avons le plaisir de vous ouvrir ses nouvelles portes et de vous convier à sa journée d'inauguration.



Samedi 25 février 2017

Place du Lignon 32, 1219 Le Lignon

Programme

- Dès 10h Accueil café-tresse et Exposition photos
- 11h30 *Les Dessous de la Reconstruction* – visite guidée
- 14h Concert du jeune pianiste Nicolas Comi
- 14h45 *Les Dessous de la Reconstruction* – visite guidée
- 15h30 Les Théopopettes – spectacle de marionnettes suivi d'un goûter et d'un lâcher de ballons
- 17h Discours officiel des autorités avec la Fanfare municipale de Vernier
- 18h15 Apéritif en musique
- 19h Repas – sur inscription aux sorties des messes (avec nos remerciements à La Brasserie du Lignon pour sa participation)

Info

Secrétariat: tél. 022 796 47 44
epiphanie@cath-ge.ch

A LA MACAV

Du 7 février au au 4 mars 2017

Eduard Simic: *Images intemporelles du jet d'eau de Genève*

Rue du Village 52, 1214 Vernier

Ouverture du mardi au vendredi de 14h30 à 17h30.
Le samedi de 10h à 16h. Fermé le dimanche, le lundi et durant les vacances scolaires.

Renseignements: tél. 079 401 01 90.

MAISON DE QUARTIER D'ÄIRE-LE LIGNON

Repas communautaire japonais
Vendredi 24 février 2017 de 19h à 22h

Retrouvez-nous à la Maison de Quartier d'Äire-Le Lignon pour une soirée sur le thème du Japon. Réservations jusqu'au lundi 20 février.

**Assemblée générale de la Maison de Quartier
Jeudi 23 mars 2017 à 19h**

Tous les habitants intéressés par la vie associative de la MQAL sont cordialement invités. Un apéritif sera servi en fin de séance.



Info

Maison de Quartier
Äire-Le Lignon
Ch. Nicolas-Bogueret 12bis
1219 Äire
Tél. 022 970 06 90
mq.aire@fase.ch
www.mqal.ch

LIVRES À GOÛTER

Partagez vos coups de cœur (ou vos déceptions) littéraires autour d'une collation. Vous avez aimé le dernier roman dont tout le monde parle? Vous n'avez pas apprécié le dernier Prix littéraire? Vous souhaitez connaître de nouveaux auteurs? Aborder d'autres genres? Rendez-vous à la bibliothèque pour parler en toute liberté et en toute convivialité de vos goûts littéraires avec d'autres lecteurs et avec les bibliothécaires. Une occasion de faire de belles découvertes et de nouvelles rencontres!

Jeudi 2 mars 2017 dès 15h30

Bibliothèque de Châtelaine, avenue de Châtelaine 81,
1219 Châtelaine – bibcha@vernier.ch – Tél. 022 306 07 97

*livres à
goûter*



ACTIVITÉ CROCHET ET TRICOT AUX LIBELLES

Ouvert à tous, jeunes et moins jeunes!

Venez crocheter, tricoter ou simplement partager un moment convivial autour d'une tasse de thé ou de café à l'espace de vie « Mars » (avenue des Libellules 12, coursive 2) le mardi et le jeudi de 14h à 17h (excepté durant les vacances scolaire).

Contact: Patricia – tél. 076 690 64 41 – libellules.crochet.tricot@gmail.com

NICOLAS COMI, UN JEUNE PIANISTE VERNIOLAN À (RE)DÉCOUVRIR !



Après le succès rencontré lors de son concert du 4 novembre dernier à la Maison Chauvet-Lullin, le jeune prodige verniolan Nicolas Comi se produira à la Salle du Lignon le 22 mars prochain lors d'un concert organisé par Swiss-GlobeMédia SA, avec le soutien de la Ville de Vernier.

Info

Nicolas Comi

Mercredi 22 mars 2017 à 19h

Ouverture des portes à 18h

Salle du Lignon, place du Lignon 16, 1219 Le Lignon

Tarif: PT 30.– | TR 20.– (AVS, AI, chômeur, étudiants) |

TS 17.– (carte 20 ans/20frs, carte gigogne) | TE 10.– (enfants moins de 10 ans)

Places limitées, pas de réservation



« JOYEUX DIMANCHES! »

Il vous arrive peut-être de vous trouver seul-e le dimanche alors que vous aimeriez pouvoir passer un moment en bonne compagnie. C'est pourquoi le « Réseau solidarité » d'Aïre-Le Lignon organise, un dimanche par mois, un repas ouvert à tous et vous donne l'occasion de le partager avec d'autres de manière conviviale.

Prix du menu: CHF 10.– min. boissons et café inclus. Le prochain repas aura lieu

Dimanche 12 mars 2017 à 12h15

Centre de quartier du Lignon, place du Lignon 32, 1219 Le Lignon

Inscription jusqu'au vendredi qui précède à midi, par téléphone à M. Walter Hatt, tél. 022 796 62 79, et M. Giancarlo Turrini, tél. 022 796 28 53. **Attention, le nombre de places est limité!**

CONCERTS AU LIGNON

Dimanche 26 février 2017 à 18h

Le NOG'tuor: octuor à vent du Nouvel Orchestre de Genève formé d'une flûte, d'un hautbois, de deux clarinettes, de deux cors et de deux bassons.

Œuvres de: Charles Gounod (1818-1893), Karl Reinecke (1824-1910) et Francis Roads (1943).

Temple du Lignon – place du Lignon 34 (derrière le centre commercial).

L'entrée aux « Concerts au Lignon » est libre.

Une collecte à la sortie est organisée pour couvrir une partie des frais et des cachets des musiciens.

Genève Servette Hockey Club : soutenez les Aigles de Genève !

La Ville de Vernier et le Genève Servette Hockey Club ont le plaisir de proposer aux habitants de Vernier quatre abonnements saison, gratuits transmissibles, et 50 billets pour le match du 25 février 2017 contre EHC Kloten.

Les abonnements donnent accès à toutes les rencontres de la saison régulière et des play-off ou play-out du GSHC à la patinoire des Vernets : tribune sud, assis non numérotés. Les billets pour le match du samedi 25 février donnent accès à la même tribune.

Cette offre est exclusivement réservée aux Verniolans. Chaque famille peut obtenir deux abonnements ou deux billets pour un seul match. Les abonnements et les billets sont remis sur présentation d'une pièce d'identité. Les retraits se font à la réception de la mairie. **Il ne sera pris aucune réservation par téléphone.**

Les abonnements sont à retirer le jour du match choisi (le vendredi pour les matchs du samedi) et à ramener le lendemain (le lundi pour les matchs des vendredi et samedi), toujours à la réception de la mairie.

Les billets pour le match du 25 février sont disponibles dès le 15 février également à la réception de la mairie.

Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.



© Serge Honthaus

SAMARITAINS DE VERNIER



Besoin de suivre un cours sauveteur pour le permis de conduire ou de connaître les gestes d'urgences vitales ?

Alors venez suivre le cours à Vernier :

**Vendredi 24 février de 18h à 22h et
Samedi 25 février de 9h à 16h**
(soit dix heures de cours).

Inscription

www.agss.ch/cours-au-public
ou au tél. 022 827 37 57 (lundi et jeudi matin)

Info

www.samaritains-vernier.ch
www.facebook.com/samaritainsdevernier

Sortie interclubs des aînés de Vernier-Châtelaine-Balexert



© Serge Viquerat

Foie gras et filets de perches | Pour notre dernière excursion de l'année, 71 personnes ont participé à cette sortie. Malgré un temps maussade, départ pour la visite du domaine de la Mère Gaud situé à Ballaison au-dessus de Douvaine. Nous avons été accueillis chaleureusement, un feu de bois nous a bien réchauffés. Une dégustation de différents foies gras et un excellent vin nous ont été servis. Puis nous avons effectué une visite guidée avec commentaires très intéressants de l'exploitation et de l'élevage des canards qui sont très bien soignés et propres.

Après quelques achats faits au magasin, nous partons pour le repas de midi en direction de Sciez, situé au bord du lac Léman.

La pluie est de la partie, malheureusement aucune montagne n'est visible, dommage! Un menu filets de perches apprêtés de différentes façons nous est servi avec frites et salade, plus un énorme dessert.

A la fin du repas, un groupe de Châtelaine-Balexert a mis une ambiance chaleureuse avec chansons et musique pleines de gaîté, cela a ensoleillé notre journée. Merci à eux!

Après cette journée bien remplie et agréable, nous rentrons à Vernier un peu plus vite que prévu car le vilain temps ne nous a pas permis de faire le tour du lac.

Nous organisons plusieurs fois par année des excursions d'une journée. N'hésitez pas à nous contacter et vous pourrez faire partie de nos prochaines sorties.

Pour le club des aînés de Vernier-Village
Jacqueline Vincent

INFO

Club d'aînés de Vernier-Village

Chemin de Poussy 56, 1214 Vernier

Tél. 079 255 02 68

Ouverture : tous les mercredis et vendredis de 14h à 17h

Club d'aînés de Châtelaine-Balexert

Avenue de Crozet 31, 1219 Châtelaine

Tél. 078 831 50 40

Ouverture : les mardis, mercredis et jeudis de 14h15 à 17h15

BénéVernier fête ses 10 ans

Le 11 janvier 2017, les membres de BénéVernier se sont retrouvés pour partager un excellent repas clôturant ainsi les 10 ans d'activité de BénéVernier. Le restaurant La Cité des Vents ne pouvait pas mieux se prêter à l'événement... Tout au long du repas, un doux zéphyr a en effet soufflé sur l'assemblée une ambiance amicale qui permet à chacun de pouvoir partager pleinement ce moment de convivialité.

Juliette, coordinatrice de BénéVernier, souhaite la bienvenue à toutes et tous en rafales successives et remercie Thierry Apothéloz, Conseiller administratif, pour son soutien. Elle salue également les collaborateurs du service de la cohésion sociale également présents.

Les derniers remerciements s'adressent à tous les bénévoles pour leur engagement. Qu'un vent d'enthousiasme les porte les dix prochaines années! Chacun reçoit en souvenir un mug avec le logo de BénéVernier, il est en effet exclu, contre vents et marées, de boire la tasse!

C'est au tour de Thierry Apothéloz de prendre la parole. Il remercie les bénévoles et relève la durée de l'engagement. Il reprend la devise du groupe de BénéVernier, «le plaisir de partager». Les bénévoles donnent de leur temps et ont



un contact direct avec les personnes ayant besoin d'aide. A l'heure du numérique, c'est aller contre le vent!

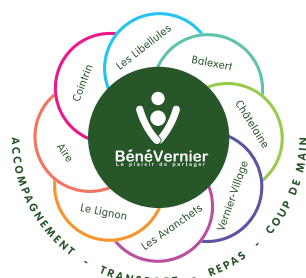
Le vent était à l'optimisme et a permis de resserrer les liens entre les bénévoles. La dernière bise était chaleureuse et ce climat incitera toutes et tous à filer comme le vent vers de nouvelles aventures!

REPAS POUR LES AÎNÉS PAR BÉNÉVERNIER

Vous êtes retraité, vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul ?

BénéVernier vous invite à partager un repas convivial. Le prix des repas est de CHF13.- à régler sur place, il comprend une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé). Inscription par téléphone à la permanence de BénéVernier les lundis ou jeudis de 14h à 16h au tél. 022 341 30 40.

Dernier délai pour les inscriptions : le lundi avant le repas. En cas d'empêchement de dernière minute, merci de téléphoner au service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70.



Maison de Quartier de Vernier-Village « Quart'île »

Ch. de Mouille-Galand 21
1214 Vernier

- Jeudi 23 février 2017
- Jeudi 2 mars 2017
- Jeudi 16 mars 2017

Maison de Quartier des Avanchets

Rue du Grand-Bay 13
1220 Les Avanchets

- Jeudi 23 février 2017
- Jeudi 9 mars 2017

Transport – Accompagnement – Repas – Coup de main. Tél. 022 341 30 40 – Appelez!



THÉ DANSANT POUR LES SENIORS

Rencontres musicales des Avanchets

Les bénévoles et l'orchestre Arpège vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2017.

Au Thé dansant des Avanchets, vous laissez vos problèmes quotidiens à la porte de la salle pour passer un moment dans la joie, la gaîté et la bonne humeur au son de l'orchestre Arpèges!

Samedi 25 février 2017 de 14h à 17h30

Centre de Quartier des Avanchets (centre commercial).

Toujours prêts à danser? Tango, valse, paso doble, bolero, cha-cha-cha, samba, rock, twist, disco. La formule reste la même: les pâtisseries et les boissons seront proposées à prix modique.

Venez nous rejoindre! Le centre accueille les personnes à mobilité réduite.

Pensez à vous faire plaisir, prenez un moment pour vous divertir!

Pour de plus amples informations: tél. 076 327 32 08.



© iStock Matt Krannlein

AVIS AUX CINÉPHILES DE PLUS DE 55 ANS HABITANT LES AVANCHETS!

Sur l'initiative de Nelly, la Maison de Quartier propose un ciné-club tous les quinze jours. La séance est gratuite et débute à 13h30, voici le programme:

Mardi 21 février	Le Majordome (durée 2h15)	Maison de Quartier des Avanchets Rue du Grand-Bay 13 1220 les Avanchets Tél. 022 796 24 80 mq.avanchets@fase.ch
Jeudi 02 mars	La Soupe aux choux (durée 1h38)	
Jeudi 16 mars	Mort sur le Nil (durée 2h20)	

Diffusion des films sur grand écran, en version française.

RENCONTRE CAFÉ-CROISSANTS DE CHÂTELAINÉ-BALEXERT

Cette rencontre s'adresse aux habitant-e-s de Châteline-Balexert dès 50 ans et est organisée par le groupe de préparation des rencontres Café-croissants de Châteline-Balexert, le CAD (Centre d'animation pour retraités), et le service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier.

Thématiques: **Conférence sur le Transsibérien Mongolie et Russie en Transsibérien**

Nous partons pour un voyage de 8000 kilomètres sur la voie ferrée la plus longue du monde, le fameux Transsibérien. Nous allons parcourir la Mongolie de Gengis Khan, puis la Bouriatie russe avant de filer sur Irkoutsk et le fameux lac Baïkal, la plus grande réserve d'eau douce du monde. Rejoignant l'Europe, nous traverserons la Sibérie profonde et découvrirons notamment Novossibirsk, la Volga et Kazan, ancienne capitale des Tatars.

En présence de M. Thierry Spicher, conférencier ACM – Association des conférenciers multimédia.

Café, thé et croissant offerts! Vous êtes cordialement invité-e-s avec vos connaissances et ami-e-s.

Mercredi 22 février 2017 de 9h30 à 11h

Nouvelle Maison de Quartier de Quartier de Balexert, avenue de Crozet 39, 1219 Châteline.

Par respect pour les autres participantes et participants, nous vous remercions d'arriver à l'heure!



Goupil par Les Compagnons de Pierre Ménard

Dans cette subtile adaptation du célèbre *Roman de Renart*, Les Compagnons de Pierre Ménard vous proposent un spectacle jeune public dès 6 ans qui mêle théâtre, musique, mime et langue des signes. Samedi 25 février, à la Salle du Lignon.

Les Compagnons de Pierre Ménard vous invitent à découvrir les aventures du rusé Renart, toujours à l'affût d'un bon coup pour ridiculiser son oncle affamé, le loup Ysengrin, dont la clairvoyance n'est pas la principale qualité...

Loin d'être un conte ancien et poussiéreux, cette histoire intemporelle et pleine d'humour est portée par un quatuor d'artistes, comme quatre instrumentistes, qui créent un beau cocktail touchant les enfants comme les plus grands. Le conteur-lecteur donne sa voix aux personnages, deux comédiennes miment, dansent, chantent et signent en langue des signes française, le musicien-bruiteur fait corps avec son violoncelle et ses machines.

Un spectacle accessible au public malentendant ou sourd, qui s'écoute avec les yeux et se regarde avec les oreilles, ou inversement !



© Sylvain Carro

INFO

Goupil

Compagnie Les Compagnons de Pierre Ménard [FR]
Jeune public – dès 6 ans

Samedi 25 février 2017 à 16h30

Durée du spectacle: 50 min. sans entracte

Salle du Lignon

Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon

Bus 7, 9, 23 et 51 – arrêt Cité Lignon

Caisse et buvette une heure avant le début du spectacle, accès à la salle 10 min. avant le début de la représentation.



Tarifs PT 20.– TR 15.– (AVS, AI, chômeurs, étudiants) TS 12.– (carte 20 ans/20 francs, carte gigogne) TE 10.– (enfants moins de 10 ans) cartes « 5 spectacles » habitants Vernier 50.– hors Vernier 75.–.

Achats de billets: www.vernier.ch/billetterie, stand Info Balaxert, service culturel Migros Genève (rue du Prince 7), Migros Nyon-La Combe, caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles).

Renseignements et commande des cartes « 5 spectacles »: service de la culture et de la communication, tel. 022 306 07 80 – culturecom@vernier.ch – www.facebook.com/VilledVernier

Asa Nisi Masa

Produit par le Théâtre National de la Danse de Chaillot, *Asa Nisi Masa* vous invite à replonger dans le monde de l'enfance et son univers samedi 18 mars à 16h30 à la Salle du Lignon.

Puisant dans les contes, terrain privilégié du merveilleux, José Montalvo, chorégraphe de danse contemporaine, compose dans *Asa Nisi Masa* un ensemble virtuose de vingt récits chorégraphiques miniatures, dont le point commun est de mettre en scène des animaux et des humains. Les premiers sont virtuels, tirés d'un bestiaire créé depuis trente ans par le chorégraphe dans les vidéos de ses spectacles. Les seconds, bien réels, sont incarnés sur scène par des danseurs provenant de tous horizons: hip-hop, danse classique, danse contemporaine, flamenco, claquettes...

Faisant comme à son habitude dialoguer tous les styles de danse, José Montalvo tricote une joyeuse féerie où l'usage des technologies numériques soutient l'imaginaire. Tour à tour cruelles ou mystérieuses, inquiétantes ou loufoques, les vingt séquences tressent une construction rigoureuse dont le point de départ est l'énigmatique *Asa Nisi Masa*. Cette formule magique, puisée dans le film de Federico Fellini *Huit et demi* qui permet au héros de replonger dans son enfance, est la version moderne de l'éternel « Il était une fois ».



© Patrick Berger

INFO

Asa Nisi Masa

José Montalvo – [FR]

Théâtre National de la Danse de Chaillot

Jeune public – Théâtre / Danse – dès 4 ans

Samedi 18 mars 2017 à 16h30

Durée du spectacle: 50 min. sans entracte

Salle du Lignon

Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon

Bus 7, 9, 23 et 51 – arrêt Cité Lignon

Caisse et buvette une heure avant le début

du spectacle, accès à la salle 10 min. avant

le début de la représentation.



Tarifs PT 20.– TR 15.– (AVS, AI, chômeurs, étudiants, passedanse) TS 12.– (carte 20 ans/20 francs, carte gigogne, passedanse réduit) TE 10.– (enfants moins de 10 ans) cartes « 5 spectacles » habitants Vernier 50.– hors Vernier 75.–.

Achats de billets: www.vernier.ch/billetterie, stand Info Balexert, service culturel Migros Genève (rue du Prince 7), Migros Nyon-La Combe, caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles).

Renseignements et commande des cartes « 5 spectacles »: service de la culture et de la communication, tel. 022 306 07 80 – culturecom@vernier.ch – www.facebook.com/VilledVernier

Ateliers Danse en famille

Venez découvrir le plaisir de danser à travers deux ateliers Danse en famille de l'association +dense les dimanches 5 et 12 mars.



© Laurent Barlier

Le principe de l'atelier est simple: pendant une heure et demie, un adulte (parent, grand-parent, marraine, oncle) et un enfant (de 2 à 4 ans), accompagnés par des professionnels du mouvement, découvrent le plaisir de la danse. Par le biais de jeux et d'exercices dansés, les participants entrent dans le mouvement en improvisant.

La Ville de Vernier propose deux ateliers à Vernier-Village et Châtelaine. Le nombre de place étant limité à 15 « couples » adultes-enfants, nous vous prions de vous inscrire auprès du service de la culture et de la communication avant le 3 mars. Les ateliers sont gratuits.

INFO

**Pour les enfants entre 2 et 4 ans
accompagné d'un adulte**

Dimanche 5 mars de 10h à 11h30

Ecole des Ranches, rue du Village 6, 1214 Vernier

Dimanche 12 mars de 10h à 11h30

Ecole de Châtelaine, avenue de Châtelaine 84,
1219 Châtelaine

Prévoir une tenue confortable (tee-shirt, jogging)
et des basanes ou pantoufles.

Inscription

Gratuite mais obligatoire avant le 3 mars

Tél. 022 306 07 80 – culturecom@vernier.ch

Le Prix Jeunesse : valoriser et récompenser l'engagement par et pour les jeunes à Genève

Le Parlement des Jeunes Genevois lance la première édition du *Prix Jeunesse*. Ce projet de concours inédit vise à valoriser et récompenser l'engagement par ou pour les jeunes à Genève.

Convaincu de l'importance de l'implication des jeunes dans la société et constatant le manque de visibilité des actions réalisées pour la jeunesse ou par les jeunes, le Parlement des Jeunes Genevois a mis en place ce projet de concours inédit. Un projet qui s'inscrit dans une démarche d'encouragement à l'engagement des jeunes dans le monde qui les entoure tout en reconnaissant la nécessité et la complémentarité d'actions de la société adulte envers la jeunesse. Le *Prix Jeunesse* a également pour but d'amener des thématiques liées aux jeunes dans l'espace public.

Le *Prix Jeunesse* récompense un ou plusieurs jeunes qui ont réalisé un projet sur Genève et une ou plusieurs personnes plus âgées qui se sont engagées en faveur de la jeunesse à Genève. Il se décline en deux catégories : « Une jeunesse qui s'engage » et « Un engagement pour la jeunesse ». Les lauréats désignés par un vote d'un jury et par un vote public pourront gagner jusqu'à CHF 2000.– ainsi qu'une invitation à venir parler de leur engagement lors de Promotions citoyennes.

Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 11 mars, les nominés seront annoncés fin avril et la population genevoise sera invitée à voter pour son nominé préféré début mai. La cérémonie de remise des prix se tiendra entre le 15 et le 17 mai.

Jeunes et moins jeunes, vous avez jusqu'au 11 mars pour déposer votre candidature ou proposer celle d'un tiers sur prixjeunesse.pjgenevois.ch!



Un projet soutenu par la Ville de Vernier et une quinzaine de partenaires institutionnels et associatifs.

INFO

Parlement des Jeunes Genevois
info@pjgenevois.ch
prixjeunesse.pjgenevois.ch

« TU LIS OU TU JOUES ? »

La ludothèque s'invite à la bibliothèque

Venez jouer à différents jeux de société sélectionnés par la ludothèque voisine! Pour petits et grands.

**Lundi 13 mars 2017
de 16h à 18h**

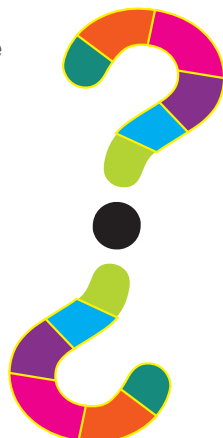
Bibliothèque des Avanchets

Centre commercial des Avanchets

1220 Les Avanchets

Tél. 022 306 07 96 – bibava@vernier.ch

Entrée libre



La bibliothèque s'invite à la ludothèque

Le temps d'un après-midi, la bibliothèque s'exporte à la ludothèque. Livres-jeux, histoires et plein d'autres surprises...

**Jeudi 16 mars 2017
de 16h à 18h**

Ludothèque des Avanchets

Centre commercial des Avanchets

1220 Les Avanchets

Tél. 022 970 07 23

Entrée libre

EN ATTENDANT LE PRINTEMPS...

RETROUVEZ « L'HEURE DU CONTE » LES MERCREDIS



Entrée libre

A la bibliothèque de Châtelaine à 16h

22 février dès 6 ans

8 mars dès 6 ans

**Bibliothèque de Châtelaine, av. de Châtelaine 81,
1219 Châtelaine**

Tél. 022 306 07 97 – bibcha@vernier.ch

A la bibliothèque de Vernier à 14h

22 février dès 6 ans

Bibliothèque de Vernier, rue du Village 57, 1214 Vernier

Tél. 022 306 07 98 – bibver@vernier.ch

ATELIER ACCUEIL ADULTES-ENFANTS À L'EVE BOURQUIN

« Les Maisons »

**Samedi 25 février 2017
entre 9h30 et 12h**

Cet atelier est destiné aux enfants en âge préscolaire, accompagnés d'un adulte. Parent ou famille d'accueil. Une participation financière est obligatoire, une cagnotte sera prévue à cet effet.

Av. de Châtelaine 68, 1219 Châtelaine

Arrêt de bus 6, 19 et 51 : Châtelaine



KAMISHIBAI, LE PETIT THÉÂTRE DE PAPIER JAPONAIS

Le kamishibai est une forme originale de petit théâtre d'images venant du Japon. Ce programme spécialement destiné aux 1 à 3 ans propose des histoires adaptées aux tout-petits. Par la Cie POKKOWA-PA!

Mercredi 1^{er} mars 2017

à la bibliothèque de Vernier

1^{re} séance: 9h30 – 2^e séance: 10h15 (durée 30 min.)

De 1 à 3 ans. Entrée libre (places limitées).

Réservation obligatoire à la bibliothèque,

par tél. 022 306 07 98 ou par mail à bibver@vernier.ch



PRÉAUX DE VERNIER EN COULEURS

Au parasolaire de Vernier les fêtes de fin d'année vont de pair avec créativité et partage. Partage entre les animateurs et les enfants mais aussi avec l'école et les parents!

Dans les préaux des écoles du Lignon et d'Aire un arbre a été décoré avec soin par les enfants. L'équipe du Lignon a mis en valeur le multiculturalisme alors que celle d'Aire a souhaité mettre en avant le potentiel du recyclage sous toutes ses formes et couleurs...

Ana Vienne, responsable de secteur GIAP



INFO DE LA MAISON DE QUARTIER DES AVANCHETS

La MQ vous accueille du mardi au samedi, toute l'année :

Mardi de 16h à 19h tout public de 6 à 99 ans

Mercredi de 7h30 à 18h enfants de 5 à 11 ans

Jeudi de 16h à 19h tout public de 6 à 99 ans

Jeudi de 19h à 22h jeunes adultes au Local, rue Carqueron

Vendredi de 16h à 22h ados de 12 à 17 ans

Samedi de 14h à 18h tout public de 6 à 99 ans

De plus, une salle de musique, avec piano, micros et batterie, est à votre disposition à la Maison de Quartier des Avanchets. Location possible de ce local le lundi, mardi, mercredi et jeudi soir.

Vous avez aussi la possibilité de louer la grande salle tous les dimanches pour des anniversaires ou autres fêtes. Vous pouvez aussi réserver des espaces pour des réunions et cela durant toute l'année.

ET N'OUBLIEZ PAS!

La Maison de Quartier, c'est aussi et surtout un lieu de rencontres, un lieu de loisirs, un lieu d'accueil et d'écoute pour tous les habitants. Durant toute l'année notre équipe d'animation est présente pour vous accueillir dans nos locaux et vous proposer diverses activités, soirées, cours, sorties ou soutien individuel.

Alors n'hésitez pas à passer nous voir!

Info

Tél. 022 796 24 80

Rue du Grand-Bay 13

1220 les Avanchets

Il Gi Dojang Taekwondo, l'excellence à portée de tous

L'association Il Gi Dojang promeut le taekwondo, art martial originaire de Corée et sport olympique. Fort d'une centaine d'adhérents et d'un joli palmarès, le club à succès est présent aux Avanchets. Il Gi Dojang propose des cours loisir et compétition pour enfants, adultes, amateurs et champions en herbe.

Entre tradition et olympisme | Le taekwondo, « la voie du pied et du poing », puise ses origines dans la Corée ancestrale. Combat, self-défense, technique, ... Art martial complet aux nombreux bienfaits, le taekwondo développe le corps autant que l'esprit. Les compétitions, riches d'apprentissage, sont un excellent moyen de tester en conditions réelles ses capacités mentales et physiques. Aux Jeux olympiques, sans doute les rencontres les plus connues, les athlètes s'affrontent en combat à grand renfort de coups de pied spectaculaires. Aux compétitions techniques, moins médiatisées mais tout aussi prisées, c'est un autre taekwondo qui s'exprime: les athlètes exécutent des séries de mouvements conventionnels et sont jugés sur la qualité de leur prestation.

Graines de champions | En 2016, Il Gi Dojang a brillé à trois grandes compétitions en Suisse. En avril à Schaffhouse, sur les tatamis de l'Open international, presque tous les athlètes du club ont remporté des médailles, faisant d'Il Gi Dojang le second club du tournoi. A la fin de l'année aux championnats nationaux, plusieurs compétiteurs de tout niveau se sont vus décerner les titres de champions suisses, aussi bien en technique qu'en combat.

Omar, 16 ans, champion suisse | Omar réside au Lignon. Il pratique le taekwondo depuis seulement un an et demi mais a déjà de grandes ambitions et un palmarès de vainqueur. Sa spécialité, c'est le combat. Avec son titre



Omar espère aller loin dans le taekwondo .

de champion suisse et sa collection de médailles, l'adolescent de 16 ans a un avenir prometteur. « Il Gi Dojang et le taekwondo en général, dit-il, c'est comme une famille bienveillante qui (lui) a surtout appris à donner le meilleur de (lui)-même. » Actuellement en sports-études, le jeune espère aller loin avec son club. Et ses projets ne sont pas des moindres: Omar rêve d'intégrer un jour l'équipe nationale et de participer aux Jeux olympiques.



Il Gi Dojang offre des cours de taekwondo pour tous.

INFO

www.ilgidojang.com
info@ilgidojang.ch
 Facebook: ilgidojang

Entraînements à l'école d'Avanchet-Salève:

Mardi
 18h00 – 19h15: enfants
 19h30 – 21h00: adultes

Jeudi
 20h00 – 21h30: adultes

Vendredi
 18h00 – 19h30: enfants

STAGE DE FOOTBALL 2017

Du 18 au 22 avril 2017 au stade d'Aire

Stage pour enfants de 5 à 15 ans

Filles-Garçons / Joueurs-Gardiens / Confirmés-Débutants

Entraînements selon les méthodes de clubs professionnels, « spécifique gardien » 90 min par jour. Pris en charge par des professionnels!

Chaque enfant reçoit:

- Equipement complet Adidas (short, maillots, chaussettes)
- Un ballon dernière génération Adidas Euro 2016
- Repas de midi, boissons, pauses fruits matin et après-midi
- Remise quotidienne, selon performances, de diplômes et trophées
- Une gourde, un sac et une casquette

Prix: CHF 329.–

Info

inscription@marauxsportevent.ch

www.marauxsportevent.ch/inscriptions

Tél. 078 921 63 83



ARTS MARTIAUX ENFANTS – KIDS !

Cours pour enfants de 6 à 12 ans
au Centre culturel et sportif des Libellules

Les mardis de 17h15 à 18h

Ce cours permet à l'enfant de découvrir plusieurs arts martiaux de provenances diverses: Chine, Etats-Unis, Brésil, Indonésie, Malaisie, Philippines et Thaïlande.

Ce cursus mixte, créé et enseigné par les instructeurs principaux de Martial Institute Geneva (MIG), rend l'apprentissage ludique et stimulant pour les enfants. Celui-ci a été conçu dans le but de renforcer la confiance en soi, la concentration et le respect d'autrui (peu importe la différence!), ainsi que de développer une meilleure coordination visuelle-corporelle. De plus, par cette pratique, les enfants ont l'occasion d'acquérir des connaissances historiques et culturelles mondiale qui ne sont pas enseignées à l'école.

Info

Tél. 079 212 45 73

info@migeneva.ch

www.migeneva.ch/mig/kids



VENEZ DECOUVRIR LA GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

La salle de gymnastique artistique du Bois-des-Frères ouvre ses portes aux enfants nés entre 2010 et 2013 pour une initiation, une découverte de ce sport dans un milieu privilégié.

Samedis 11 mars et 1^{er} avril 2017

Centre sportif du Bois-des-Frères, chemin de l'Ecu 35,
1219 Châtelaine

Renseignements et inscription en ligne:

www.genevegymnastiqueartistique.ch



Association Genevoise de Gymnastique

Des nouvelles de l'APECO Renard !

Au nom de l'APECO nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2017, qu'elle soit riche en belles expériences, en santé et bonheur!

Nous souhaitons vous informer du grand succès de nos deux ventes de bougies et pâtisseries lors des marchés de Noël du 3 décembre à Vernier-Village et à l'EMS La Châtelaine. Nous tenons de ce fait à remercier tous les parents pour nous avoir soutenus, pour les pâtisseries confectionnées par vos soins, et merci aux personnes qui sont venues à notre stand!

Grâce aux ventes, nous avons récolté des fonds pour l'APECO et également pour l'Association Théodora. En effet, une élève du cycle a souhaité mener une action en faveur de Théodora, nous avons donc joint cette action à notre vente afin de soutenir son projet.

Par ailleurs, notre projet 2016 « **Intervention sur le harcèlement pour les élèves fréquentant le cycle du Renard et leurs parents** » a pu aboutir. La troupe Caméléon est venue jouer leur spectacle au cycle le 15 décembre pour les 10^{es}, ce fut très apprécié par les élèves. Pour ce faire, nous avons eu le soutien financier du **Contrat de Quartier Libellules-Gordon-Bennett** et ils financeront également la soirée débat « **Café-parents** » du 7 mars 2017

Nous tenons à remercier sincèrement le Contrat de Quartier ainsi que la Ville de Vernier. Nous souhaitons également remercier le Comité Central du Lignon pour leur participation.

Cette soirée est ouverte principalement aux parents dont les enfants fréquentent le cycle du Renard et aux parents de futurs élèves (8^e). Inscription par mail : apeco.renard@gmail.com

Toutes vos idées, commentaires ou questions sont les bienvenues!



Un grand merci à toutes et tous !

L'année 2016 juste terminée, je tiens à remercier toutes celles et ceux qui nous ont aidés à récolter les signatures ainsi que toutes celles et ceux qui ont signé l'initiative cantonale pour **un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève**. Notre initiative à laquelle se sont jointes 14 associations de défenses d'intérêts des habitants des communes directement concernées, y compris des associations de France voisine, **a récolté plus de 14 450 signatures!** Votre association l'**AIVV** s'est fortement mobilisée afin d'obtenir ces signatures (il en fallait 10 350 au minimum). Le résultat obtenu se situe au-delà de nos espérances et permettra peut-être aux citoyens du canton (selon la décision du Grand Conseil) de décider en votation si l'aéroport de Genève Cointrin (AIG) en tant qu'infrastructure aéroportuaire propriété du canton (terrains et bâtiments) doit être **inscrit dans notre constitution cantonale** au même titre que le sont les transports en commun TPG, les SIG, les HUG, par délégation à une institution de droit public. Dans la mesure où maintenant déjà la gestion et l'exploitation de l'Aéroport sont confiées, dans les limites de la concession fédérale, à un établissement de droit public appelé «Aéroport international de Genève», **il est tout simplement logique que cette infrastructure figure dans notre Constitution cantonale**. Une fois inscrite dans notre constitution cantonale le Conseil d'Etat et/ou le Grand Conseil pourront poser des questions, interpellier la direction de l'AIG, mieux participer aux prises de décisions en termes de gestion, développement, degrés de nuisances sonores et pollution à ne pas dépasser, alors qu'à ce jour il n'en est rien. Je tiens à préciser que le lancement de cette initiative est le fait exclusif d'associations citoyennes qui représentent les habitants de leurs communes ou quartiers respectifs et qui défendent la qualité de vie de leurs membres. **Aucun parti politique ne s'est associé au lancement de cette initiative et c'est entre autres pour ce**

motif qu'il s'agit incontestablement d'un formidable succès. Il est nécessaire à ce stade de rappeler le travail et les études diligentées par l'Association transfrontalière des communes riveraines de l'aéroport international de Genève (ATCR – AIG, (www.atcr-aig.com/psia)). L'ATCR-AIG regroupe les communes riveraines de l'aéroport, communes situées dans les cantons de Genève et Vaud ainsi qu'en France voisine (Ferney-Voltaire, Prévessin, Moëns) et qui regroupe plus de 132 000 habitants. Concernant la suite politique de cette initiative, il faut attendre que le Grand Conseil soit saisi de cet objet pour savoir ce qu'il souhaite en faire... Il se peut que le texte soit accepté sans autre, qu'un contre-projet soit proposé ou que l'initiative soit rejetée, ce qui déclencherait une votation cantonale.

En novembre, les membres du comité d'initiative ont eu le plaisir de faire la connaissance de M. André Schneider, le nouveau directeur de l'aéroport. Un dialogue constructif a été établi et nous avons pu expliquer notre position, soit :

- L'aéroport est nécessaire à l'économie genevoise et régionale ;
- Les riverains ont des droits en termes de tranquillité pendant la nuit, en particulier entre 23h et 6h ; envisager d'ici quinze ans un mouvement toutes les nonante secondes, 18 h/24 n'est pas tolérable ;
- La longueur de la piste permet de modifier les niveaux d'altitude en phase d'approche et de décollage par rapport aux implantations des habitations moyennant le remplacement des systèmes techniques de guidage radar par les systèmes de guidage satellite ;
- 400 000 m² sont inconstructibles dans le canton à cause du bruit de l'aéroport ;
- Les infrastructures routières sont déjà saturées à ce jour et le seront mathématiquement encore plus avec 27 000 passagers/jour, 365 j/année, dans quinze ans ;

- Pour chaque passager supplémentaire les coûts pour l'économie genevoise sont supérieurs au bénéfice ;
- L'aéroport produit 25 % des gaz à effets de serre du canton à ce jour et produira 40 % des NOx totaux du canton dans quinze ans ;
- Il est du devoir de l'Etat dans le cadre de ses missions régaliennes de protéger ses citoyens du bruit et des pollutions et non de les augmenter ; à ce stade il n'y a pas de pesée d'intérêts à effectuer entre l'économie et la santé des habitants, sauf à considérer que les habitants ne comptent pas.

Compte tenu de ces éléments, développer l'aéroport selon le programme en cours d'élaboration est contraire au bon sens élémentaire ; prévoir d'investir plus de CHF 2,5 milliards dans ce but relève de l'inconscience d'autant plus lorsque l'on connaît la capacité financière de l'AIG, soit environ CHF 100 millions/an... Ce qui se profile est assurément la volonté cachée de vouloir entamer une privatisation rampante de l'aéroport ou la volonté de privatiser les bénéfices (compagnies aériennes et commerces) et laisser aux Genevois le poids financier des investissements.

Dans le prochain numéro nous développerons le projet de la jonction autoroutière dans le quartier du Canada, en direction de la **ZIMEYSA**. Ce projet n'est pas dénué d'intérêt en termes de trafic routier **mais prévu en tranchée ouverte**, ce sont les quartiers du Canada et des Vidollets qui seront durement impactés par le bruit et la pollution.

Au nom du comité, nous vous souhaitons une excellente nouvelle année 2017.

Pour le comité de l'AIVV,
Jean-François Bouvier, président

AIVV – CP 434, 1214 – VERNIER
Cotisation annuelle par pers. : CHF 20.–



Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier
1214 Vernier

Heures d'ouverture :

Lu-Ve: 8h-19h

Sa: 8h-17h

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante: Mme N. Elfiki / Pharmacienne responsable: Mme E. Roupf-Ducet

Tél. 022 341 05 21

Fax: 022 341 02 65

IMPÔTS

Un souci? Une corvée?

Faites remplir vos déclarations d'impôt
TARIF de CHF 80.- à CHF 120.-

Pas de frais de déplacements sur tout le territoire de Vernier et 1203 Genève

CABINET COMPTABLE – Gérard CORNU

COMPTABILITE: artisans - indépendants - PME/PMI - Conseils - Secrétariat
61a, chemin des Sellières – AÏRE – Case postale 75 – 1219 LE LIGNON

Sur rendez-vous: 022 796 37 81 (de 9h à 19h)



**Rejoignez-nous
sur facebook**

www.facebook.com/VilledVernier



Vernier

Pharmacie Vieux-Village

Votre spécialiste des médecines naturelles

- Nous vaccinons !
- Dépistage du cancer du côlon
- Cardiotest: cholestérol, glycémie
- Entretien de polymédication

Horaires

lundi-vendredi

8h-12h30 et 13h30-18h45

samedi

8h30-12h30

Corinne Schüle, pharmacienne responsable

Rue du Village 18, 1214 Vernier

Tél. 022 341 31 41 - phie.vieux.village@ovan.ch

Livraisons gratuites - places de stationnements

ANNONCES GRATUITES

A vendre

1 poêle à pétrole rectifié

+ 2 bidons de 5 litres CHF 60.-

Tél. 022 341 66 24

1 poussette pour petit chien

CHF 100.- à discuter.

Tél. 022 420 15 86

(durant la journée)

A donner

Collection de livres de science-fiction en italien.

Tél. 076 606 41 65

A votre service gratuitement.

Uniquement pour annonce sans but lucratif: tél. 022 306 06 20

actu@vernier.ch

Février

Du 7 février au 4 mars – Exposition à la MACAV.

Mercredi 15 février – Festival Antigél: *The Dandy Warhols* à la Salle du Lignon.

Jeudi 17 février – Festival Antigél: *François & The Atlas Mountains* à la Salle du Lignon.

Du 18 février au 1^{er} avril – 25^e revue du *P'tit Music'Hohl*.

Mardi 21 février – Projection pour les aînés à la MQ des Avanchets à 13h30.

Mercredi 22 février – Rencontres Café-croissants à la nouvelle Maison de Quartier de Balexert de 9h30 à 11h.

Mercredi 22 février – «L'heure du conte» à la bibliothèque de Vernier à 14h et à la bibliothèque de Châtelaine à 16h.

Jeudi 23 février – Repas pour les aînés au Centre de quartier des Avanchets à 12h.

Jeudi 23 février – Repas pour les aînés à la Maison de Quartier de Vernier-Village «Quart'île» à 12h.

Vendredi 24 février – Repas communautaire japonais à la MQAL de 19h à 22h.

Samedi 25 février – Portes ouvertes au *Grand Atelier* de 13h à 20h.

Samedi 25 février – Inauguration et portes ouvertes de l'église de l'Épiphanie au Lignon dès 10h.

Samedi 25 février – Thé dansant pour les seniors au Centre de Quartier des Avanchets de 14h à 17h30.

Samedi 25 février – *Goupil* à la Salle du Lignon à 16h30.

Samedi 25 février – Soirée fondue de l'Avenir accordéoniste à la Salle communale de Luèchepelet à Bernex dès 18h30.

Samedi 25 février – Atelier adultes-enfants à l'EVE Bourquin entre 9h30 et 12h.

Dimanche 26 février – «Concerts au Lignon» au temple du Lignon à 18h.

Mars

Mercredi 1^{er} mars – *Kamishibai* à la bibliothèque de Vernier.

Jeudi 2 mars – *Livres à goûter* à la bibliothèque de Châtelaine dès 15h30.

Jeudi 2 mars – Repas pour les aînés à la Maison de Quartier de Vernier-Village «Quart'île» à 12h.

Jeudi 2 mars – Projection pour les aînés à la MQ des Avanchets à 13h30.

Jeudi 2 mars – Lecture: *ARIANE* à la Maison Chauvet-Lullin à 19h.

Du 3 au 24 mars – *Les bas-fonds* du Théâtre de Vernier à l'aula de l'école des Ranches.

Vendredi 3 mars – Repas de soutien du Avanchet-Sport FC au restaurant «Le Soleil» de SIG. Inscription sur *avanchet.sport2015@gmail.com*

Samedi 4 mars – Rendez-vous du maire à la mairie de 9h à 12h.

Samedi 4 mars – Carla Pires en concert à la Salle du Lignon à 20h.

Samedi 4 mars – *Fête de L'Unité* à la Salle des Fêtes des Avanchets dès 13h.

Dimanche 5 mars – Atelier danse en famille à l'école des Ranches de 10h à 11h30 (sur inscription).

Mercredi 8 mars – «L'heure du conte» à la bibliothèque de Châtelaine à 16h.

Jeudi 9 mars – Repas pour les aînés au Centre de quartier des Avanchets à 12h.

Du 10 au 19 mars – Exposition *Regards d'habitants* à la Maison Chauvet-Lullin. Vernissage 9 mars à 18h30.

Dimanche 12 mars – Atelier Danse en famille à l'école de Châtelaine de 10h à 11h30 (sur inscription).

Dimanche 12 mars – *Les contes d'Hoffmann* d'Offenbach à la Salle du Lignon à 17h.

Dimanche 12 mars – *Joyeux Dimanches!* au Centre de quartier du Lignon à 12h15.

Lundi 13 mars – «Tu lis ou tu joues?» à la bibliothèque des Avanchets de 16h à 18h

Mardi 14 mars – Séance du Conseil municipal à la mairie à 20h30.

Jeudi 16 mars – FIFDH – *The Idol* au Foyer des tattes à 19h30.

Jeudi 16 mars – «Tu lis ou tu joues?» à la Ludothèque des Avanchets de 16h à 18h

Jeudi 16 mars – Repas pour les aînés à la Maison de Quartier de Vernier-Village «Quart'île» à 12h.

Jeudi 16 mars – Projection pour les aînés à la MQ des Avanchets à 13h30.

Vendredi 17 mars – FIFDH - *Era o Hotel Cambridge* au Café Nenuphar à 19h30.

Samedi 18 mars – *Asa Nisi Masa* à la Salle du Lignon à 16h30.

Mercredi 22 mars – Nicolas Comi en concert à la Salle du Lignon à 19h.

Jeudi 23 mars – Assemblée générale de la MQAL à 19h.

Jeudi 23 mars – Rencontres classiques à la Salle du Lignon à 20h.

Samedi 25 mars – Ghalia Benali et Määk Quintet en concert à la Salle du Lignon à 20h.

ACTUVERNIER: PLANNING DES PROCHAINES PARUTIONS

Edition de	Remise des contenus vendredi	Date de distribution
mars	17 février	15 mars
avril	24 mars	19 avril
mai	21 avril	17 mai

A portrait of Carla Pires, a woman with long dark hair, smiling and looking over her shoulder. She is wearing a black top and a yellow patterned cardigan. The background is a blurred indoor setting.

CARLA PIRES

FADO

SAMEDI 4 MARS – 20h

SALLE DU LIGNON

Place du Lignon 16 – 1219 Le Lignon

VERNIER 
Une Ville pas Commune

Service de la culture et de la communication
022 306 07 80 – culturecom@vernier.ch – www.vernier.ch/billetterie

Stand Info
balexert